

2005



Comparaison des prix de l'électricité dans les grandes villes nord-américaines

Tarifs en vigueur le 1^{er} avril 2005



**Hydro
Québec**

Table des matières

Faits saillants	3
Méthodologie	7
Factures d'électricité	9
Clients résidentiels	9
Clients de petite puissance	10
Clients de moyenne puissance	11
Clients de grande puissance	14
Annexes	
<i>Tableaux</i>	
1 Tableaux sommaires (excluant les taxes)	17
2 Tableaux sommaires (taxes comprises)	23
3 Tableaux détaillés — Secteur résidentiel	29
4 Tableaux détaillés — Secteur général – Petite puissance	35
5 Tableaux détaillés — Secteur général – Moyenne puissance	41
6 Tableaux détaillés — Secteur général – Grande puissance	47
<i>Renseignements complémentaires</i>	
A Modifications tarifaires	53
B Tarifs différenciés dans le temps et clauses d'ajustement	57
C Taxes applicables	61
D Entreprises étudiées	67

Faits saillants

Chaque année, Hydro-Québec compare les factures mensuelles d'électricité de la clientèle québécoise des secteurs résidentiel, commercial, institutionnel et industriel avec celles des clients de diverses entreprises desservant vingt grandes villes en Amérique du Nord. Le présent rapport met en lumière les principales conclusions de cette analyse comparative des prix en vigueur le 1^{er} avril 2005.

Les résultats qui y sont présentés s'appuient, d'une part, sur un sondage auquel ont répondu quinze entreprises et, d'autre part, sur des estimations de factures effectuées par Hydro-Québec et validées, dans la majorité des cas, par les entreprises concernées. Les tableaux en annexe présentent les données recueillies pour différents niveaux de consommation, sous forme sommaire ou détaillée. Les modifications tarifaires les plus récentes, les tarifs différenciés dans le temps, les clauses d'ajustement, les taxes applicables de même que le profil des entreprises étudiées font l'objet d'annexes distinctes.

Malgré les hausses tarifaires autorisées par la Régie de l'énergie en 2004-2005 et l'appréciation du dollar canadien par rapport à la devise américaine, Hydro-Québec a maintenu sa position concurrentielle à un niveau équivalent à celui des années précédentes.

- **Clientèle résidentielle**

Pour une septième année consécutive, Hydro-Québec occupe le *deuxième* rang en ce qui concerne les prix que paient les clients résidentiels pour une consommation mensuelle de 1 000 kWh. Les consommateurs québécois continuent donc de bénéficier de tarifs fort avantageux comparativement à l'ensemble des consommateurs nord-américains.

- **Clientèle de petite puissance**

Pour ce qui est de la clientèle de petite puissance (moins de 100 kW) dont la consommation mensuelle est de 10 000 kWh et la puissance appelée, de 40 kW, l'entreprise se classe au *quatrième* rang, comme en 2004.

- **Clientèle de moyenne puissance**

Hydro-Québec a gagné une position et se classe maintenant au *septième* rang pour les clients de moyenne puissance (entre 100 et 5 000 kW) dont la consommation mensuelle s'élève à 100 000 kWh et la puissance appelée, à 500 kW. Pour ce qui est des clients ayant une consommation mensuelle de 400 000 kWh et une puissance appelée de 1 000 kW, l'entreprise occupe toujours le *quatrième* rang. Toutefois, pour les clients dont la consommation mensuelle s'établit à 1 170 000 kWh et la puissance appelée, à 2 500 kW, elle se classe maintenant au *quatrième* rang, alors qu'elle occupait la troisième position en 2004.

- **Clientèle de grande puissance**

Pour les clients de grande puissance (5 000 kW ou plus) dont la consommation mensuelle est de 3 060 000 kWh et la puissance appelée, de 5 000 kW, Hydro-Québec est passée de la *deuxième* à la *troisième* position, soit la même qu'en 2003. En ce qui concerne la clientèle dont la puissance appelée est de 50 000 kW et le facteur d'utilisation, de 85 %, Hydro-Québec se maintient au *troisième* rang.

Grandes villes nord-américaines

Prix moyens facturés aux clients résidentiels¹
(en ¢/kWh)²



1) Pour une consommation mensuelle de 1 000 kWh; tarifs en vigueur le 1^{er} avril 2005.
2) En devise canadienne.

Grandes villes nord-américaines

Prix moyens facturés aux clients de grande puissance¹

(en ¢/kWh)²



1) Pour une consommation mensuelle de 3 060 000 kWh et une puissance appelée de 5 000 kW; tarifs en vigueur le 1^{er} avril 2005.

2) En devise canadienne.

Méthodologie

Outre Hydro-Québec, cette analyse comparative des prix de l'électricité à l'échelle de l'Amérique du Nord regroupe vingt et une entreprises participantes : onze entreprises desservant les principales villes des neuf autres provinces canadiennes et dix entreprises situées dans autant d'États américains. La collecte et la validation des données se sont échelonnées d'avril à juillet 2005.

Les principaux paramètres de cette étude sont décrits ci-dessous.

- **Période considérée**

Les factures analysées sont mensuelles et calculées à partir des tarifs en vigueur le 1^{er} avril 2005. Les plus récentes modifications tarifaires appliquées par les entreprises étudiées entre le 1^{er} avril 2004 et le 1^{er} avril 2005 sont indiquées à l'annexe A.

- **Niveaux de consommation**

Sept niveaux types de consommation ont été retenus aux fins de l'analyse, dont les résultats sont présentés dans les tableaux sommaires (annexes 1 et 2). Cependant, la collecte de données a été effectuée pour vingt et un niveaux de consommation; les résultats figurent dans les tableaux détaillés (annexes 3 à 6).

- **Taxes**

À l'exception des résultats présentés à l'annexe 2, tous les calculs excluent les taxes. L'annexe C dresse la liste des taxes applicables le 1^{er} avril 2005 par catégories de clients; celles pouvant faire l'objet d'un remboursement partiel ou complet sont indiquées.

- **Programmes optionnels**

Les factures ont été calculées en fonction des tarifs de base. Les tarifs ou les programmes optionnels qu'offrent certaines entreprises à leur clientèle résidentielle, commerciale, institutionnelle ou industrielle n'ont pas été pris en compte étant donné que les modalités varient considérablement d'une entreprise à l'autre.

- **Situation géographique**

Certaines entreprises fixent des prix différents selon la ville desservie. Ainsi, les clients d'une même entreprise habitant des villes voisines paient parfois un prix différent pour une consommation d'électricité équivalente. De la même façon, les taxes peuvent varier d'une ville à l'autre (ce n'est toutefois pas le

cas au Québec où, à l'exception des territoires situés au nord du 53^e parallèle, les taxes et les tarifs sont appliqués de façon uniforme). De plus, certaines hypothèses ont été formulées en vue de déterminer, notamment, dans quelles villes sont situés les clients types.

- **Tarifs différenciés dans le temps**

Les tarifs offerts par certaines entreprises varient selon la saison et/ou l'heure durant lesquelles l'énergie est consommée. Aux États-Unis, par exemple, plusieurs entreprises fixent des prix plus élevés l'été, lorsque les besoins de climatisation sont plus importants. Au Québec, par contre, c'est en hiver que la demande augmente en raison des besoins de chauffage. Ainsi, pour certaines entreprises, le 1^{er} avril peut correspondre à une période de l'année où le prix est élevé, et pour d'autres, à une période où le prix est bas. Un prix annuel moyen a été calculé dans le cas des entreprises qui offrent des tarifs de base différenciés dans le temps. L'annexe B présente la liste des entreprises qui appliquent une tarification différenciée dans le temps pour divers niveaux de consommation.

- **Clauses d'ajustement**

Certaines entreprises distribuant de l'électricité produite à partir de combustibles fossiles se prévalent de clauses d'ajustement qui leur permettent de rajuster la facture d'électricité des clients en fonction de l'évolution du prix des combustibles. Comme les rajustements peuvent être appliqués mensuellement ou sur une plus longue période, les factures d'électricité émises par un distributeur donné peuvent avoir varié entre le 1^{er} avril 2004 et le 1^{er} avril 2005, même si les tarifs de base n'ont pas été modifiés. L'annexe B dresse la liste des clauses d'ajustement qui ont été prises en considération dans le calcul des factures.

- **Taux de change**

Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les factures exprimées en devise américaine est de 0,8232 \$ (1 \$ CA = 0,8232 \$ US), soit le taux en vigueur à midi le 1^{er} avril 2005. Entre le 1^{er} avril 2004 et le 1^{er} avril 2005, le dollar canadien s'est apprécié d'environ 7,9% par rapport au dollar américain.

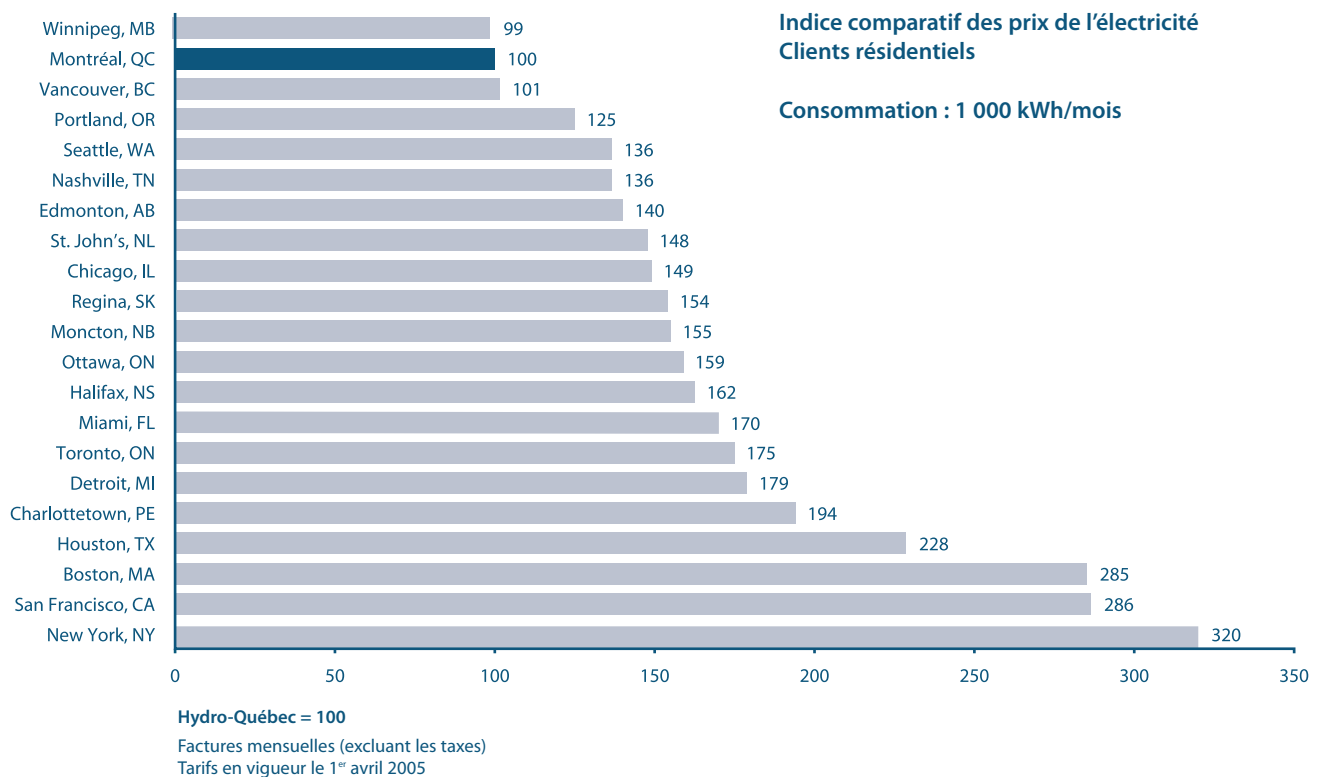
Factures d'électricité

Le document intitulé *Tarifs du Distributeur et conditions d'application* présente les tarifs d'Hydro-Québec, tels qu'ils ont été approuvés par la Régie de l'énergie conformément à la décision D-2005-48. Deux types de tarifs sont en vigueur : les tarifs domestiques, destinés aux clients résidentiels, et les tarifs généraux, destinés aux clients commerciaux, institutionnels et industriels. Ces trois dernières catégories de clients sont regroupées selon le niveau de la puissance minimale à facturer : la petite puissance (moins de 100 kW), la moyenne puissance (entre 100 et 5 000 kW) et la grande puissance (5 000 kW ou plus). Pour faciliter la comparaison, les factures d'électricité des entreprises étudiées ont été analysées en fonction de ces catégories de clients.

Clients résidentiels

Le tarif applicable aux clients résidentiels d'Hydro-Québec est parmi les plus avantageux en Amérique du Nord. Ainsi, pour une consommation type de 1 000 kWh par mois, Montréal conserve, depuis 1999, la *deuxième* position après Winnipeg, alors qu'elle occupait la troisième position de 1990 à 1998. Le graphique 1 illustre les résultats de cette comparaison.

Graphique 1

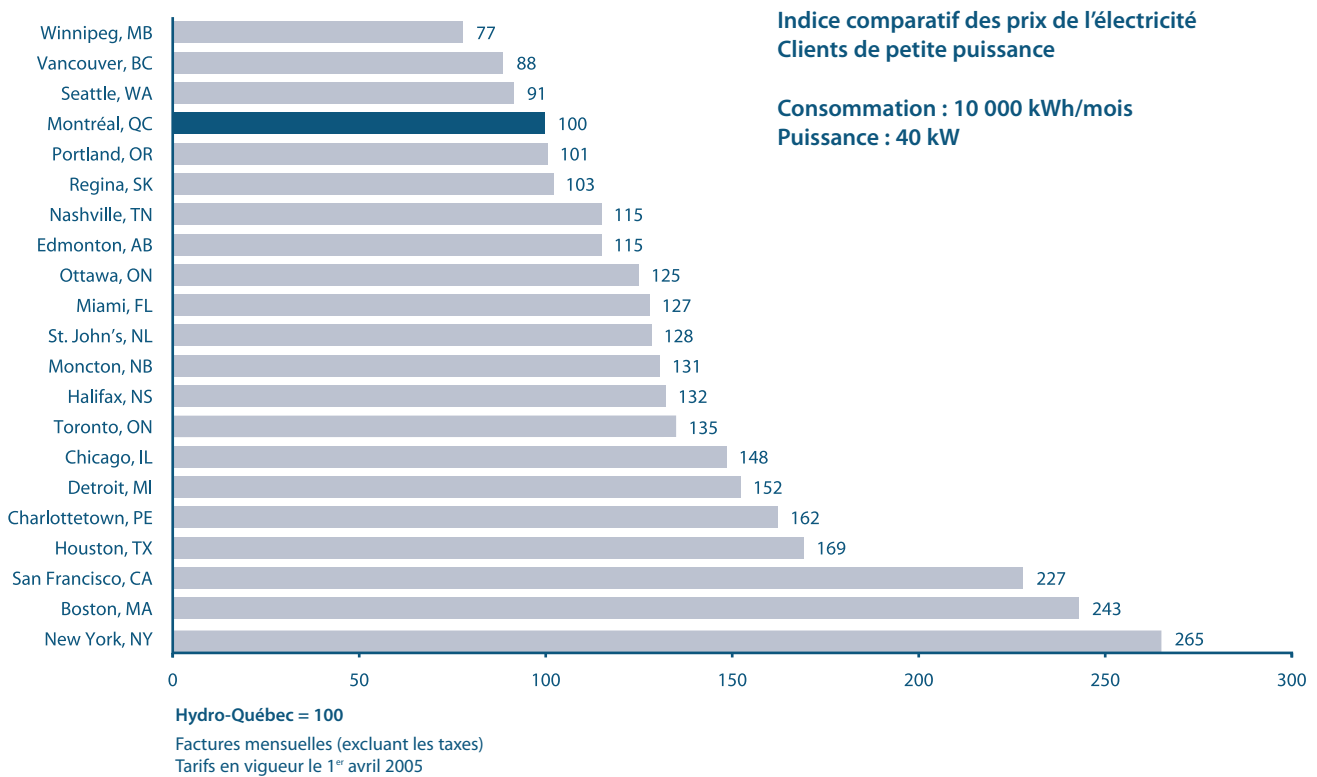


Clients de petite puissance (moins de 100 kW)

La comparaison des factures de la clientèle de petite puissance a été établie pour une consommation mensuelle de 10 000 kWh et une puissance appelée de 40 kW. Le graphique 2 montre l'indice comparatif des prix.

Pour cette clientèle, Hydro-Québec a maintenu sa position par rapport à 2004 et occupe le *quatrième* rang.

Graphique 2

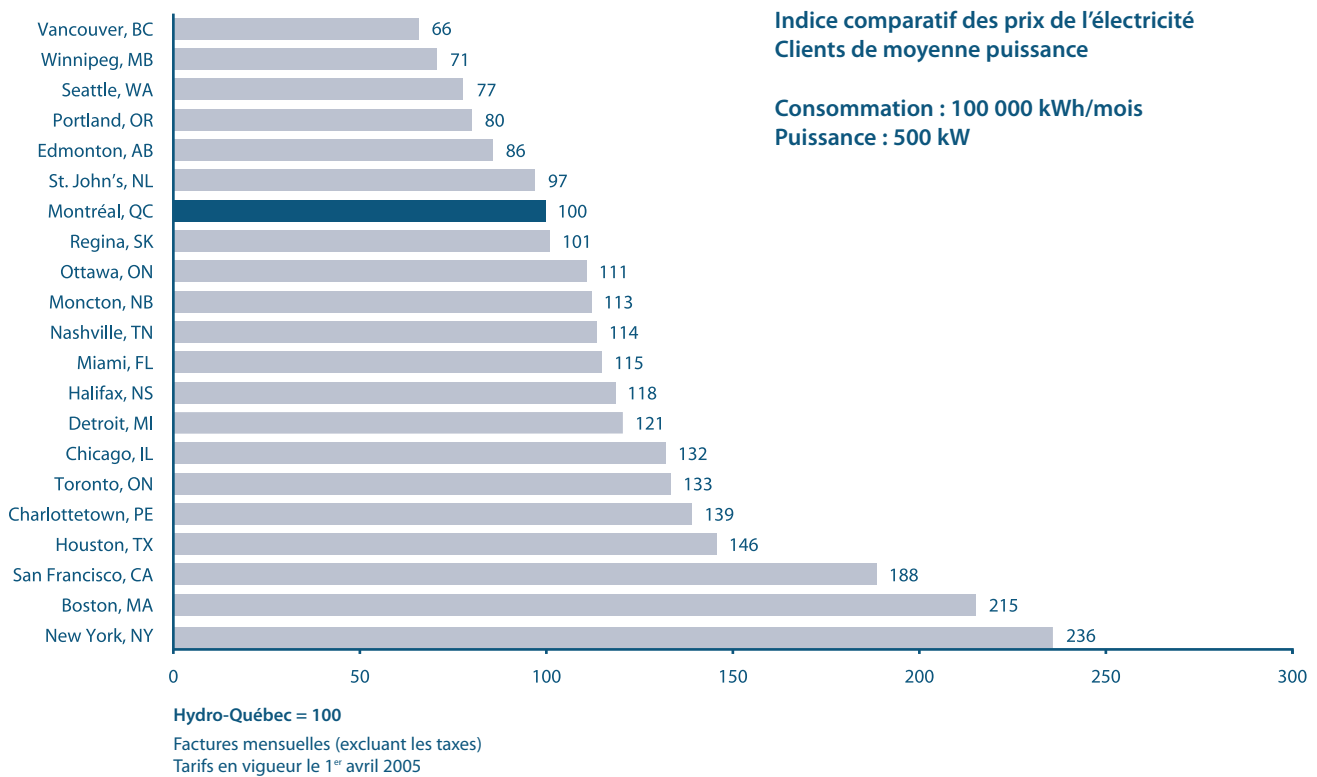


Clients de moyenne puissance (de 100 à 5 000 kW)

Trois niveaux de consommation ont été analysés pour les clients de moyenne puissance. Dans les trois cas, les factures des clients d'Hydro-Québec sont demeurées inférieures à la moyenne observée dans les grandes villes nord-américaines. Les graphiques 3, 4 et 5 montrent l'indice comparatif des prix de l'électricité pour ces profils de consommation.

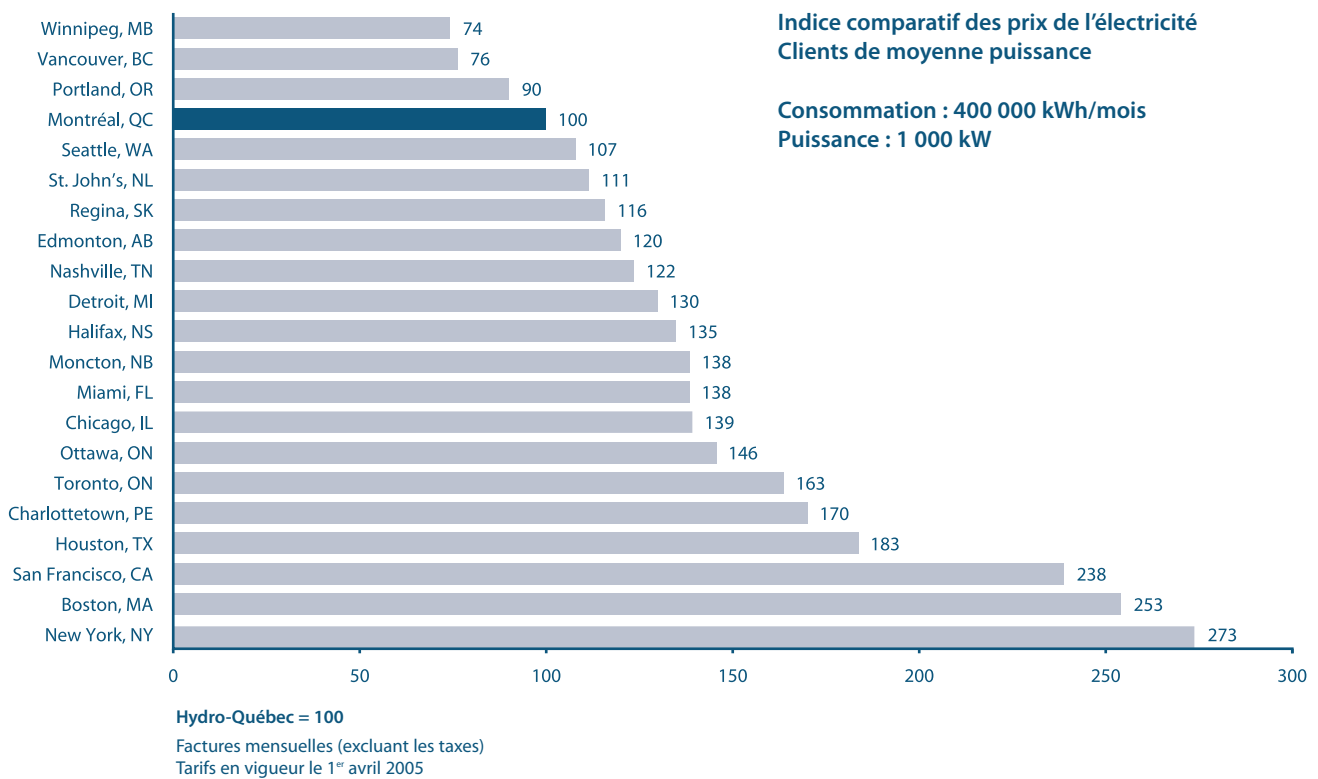
En ce qui concerne les clients de moyenne puissance dont la consommation mensuelle est de 100 000 kWh et la puissance appelée, de 500 kW, Hydro-Québec est passée du huitième au *septième* rang en raison de la hausse des tarifs d'électricité appliquée par Hydro Ottawa.

Graphique 3



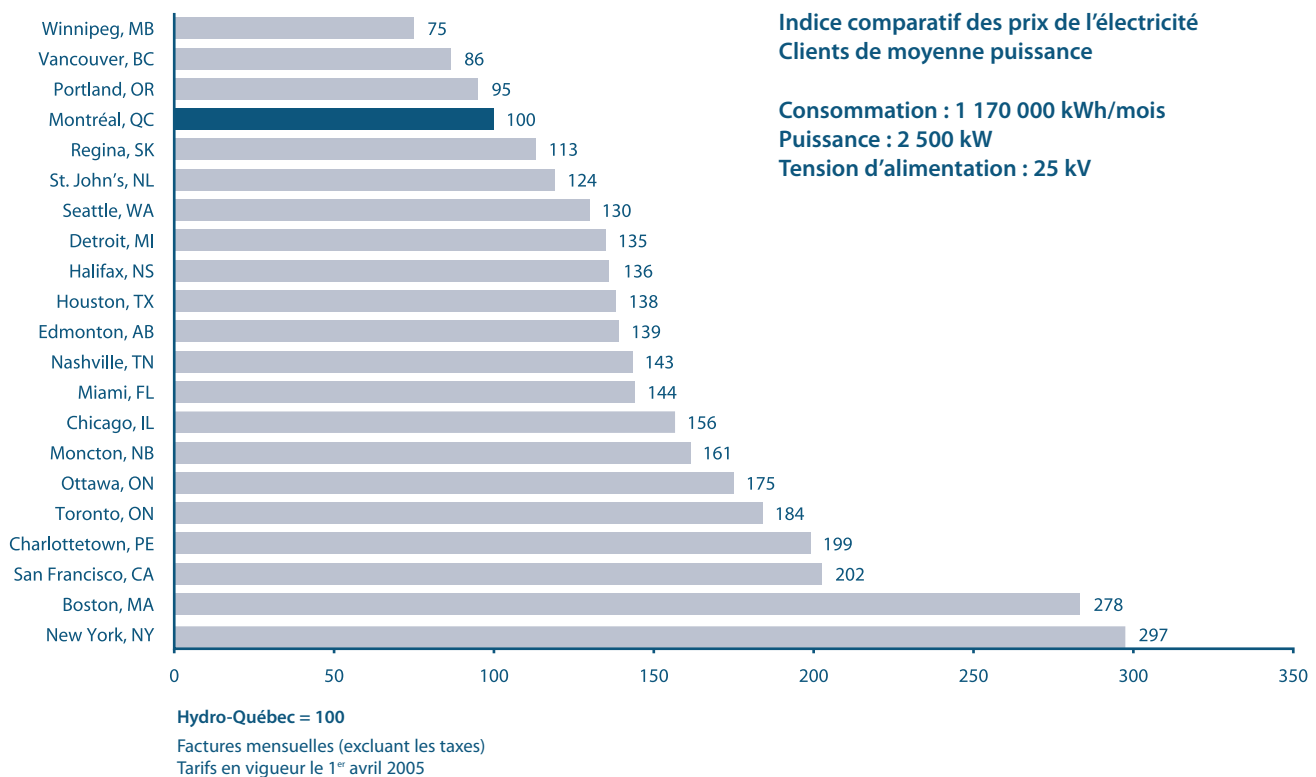
Pour ce qui est des clients ayant une consommation mensuelle de 400 000 kWh et une puissance appelée de 1 000 kW, Montréal se classe toujours *quatrième*, alors qu'elle occupait le troisième rang en 2003 et le cinquième rang en 2002.

Graphique 4



Pour les clients dont la consommation mensuelle est de 1 170 000 kWh et la puissance appelée, de 2 500 kW, Hydro-Québec a perdu du terrain. Elle occupe maintenant le *quatrième* rang en raison de modifications apportées à certaines clauses d'ajustement applicables à Pacific Power and Light et de l'appréciation du dollar canadien par rapport à la devise américaine.

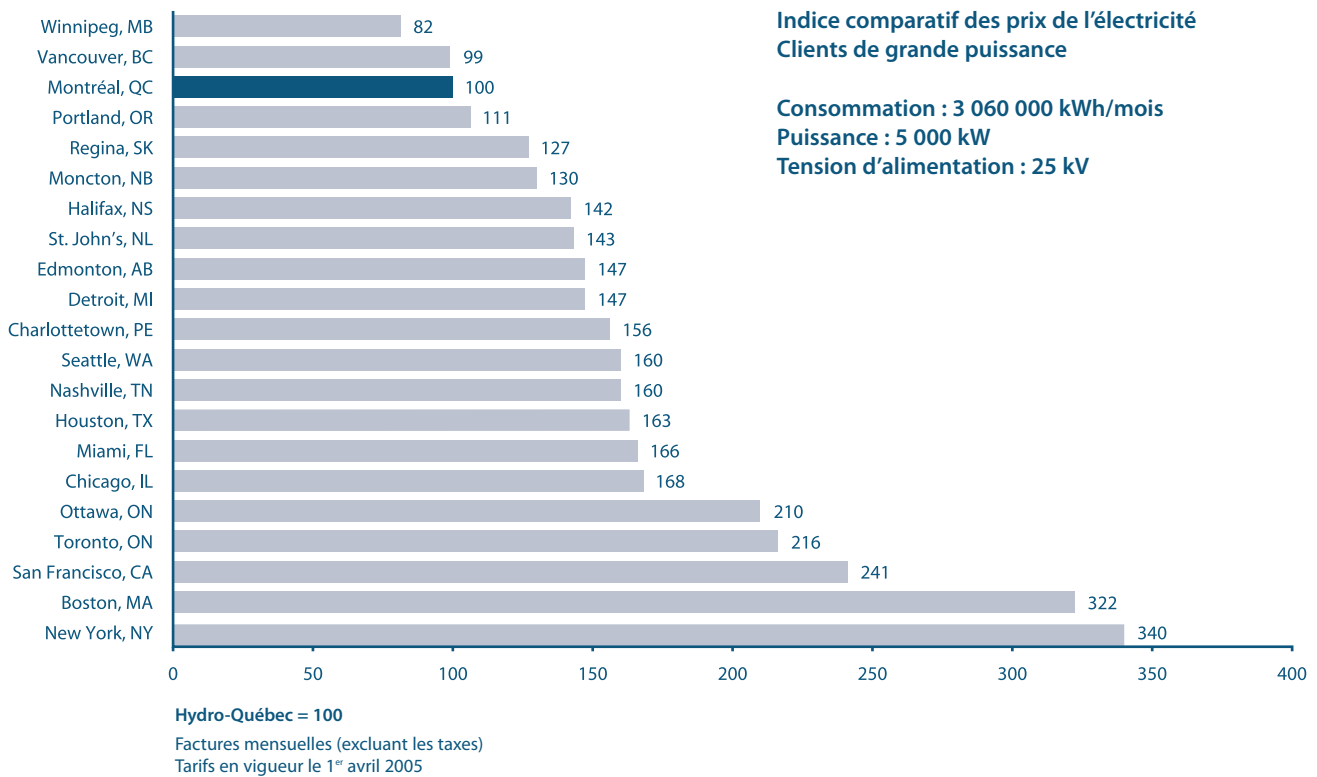
Graphique 5



Clients de grande puissance (5 000 kW et plus)

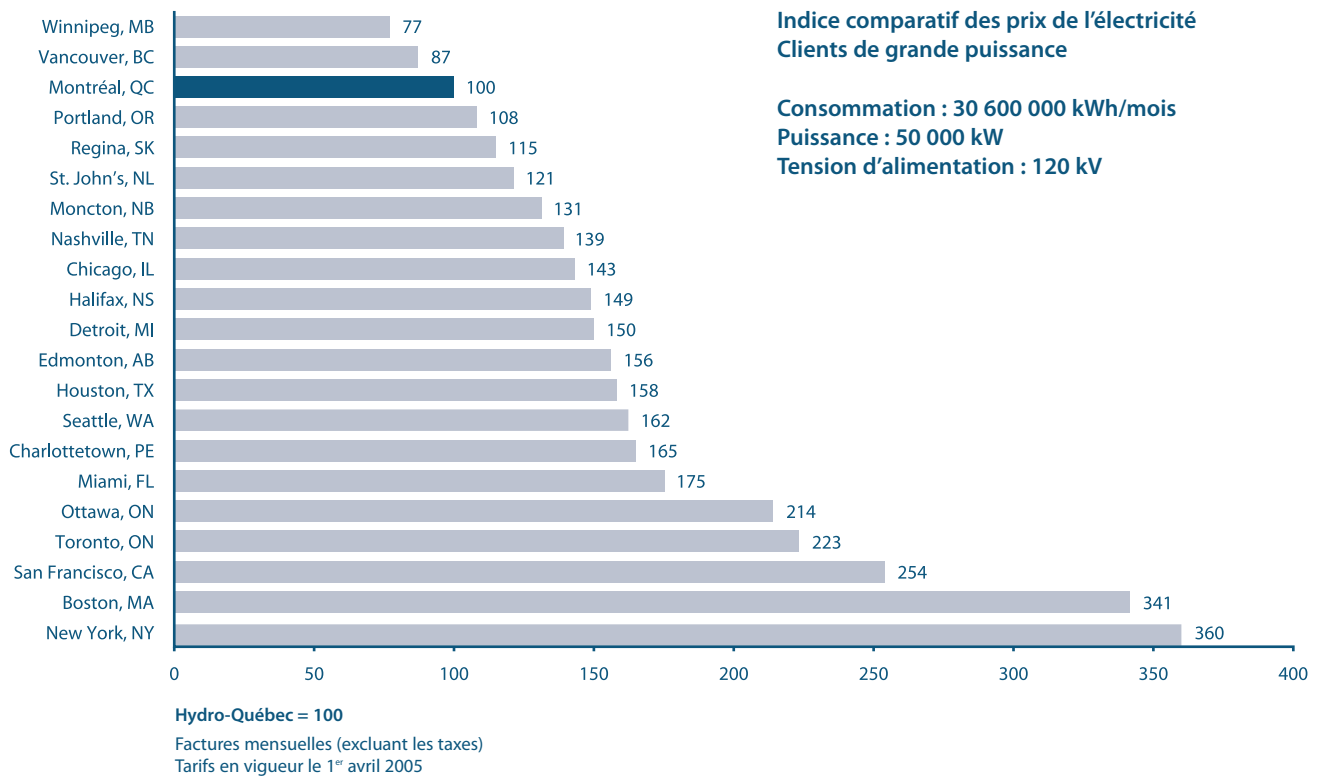
Le graphique 6 illustre l'indice comparatif des prix pour les clients de grande puissance dont la consommation mensuelle est de 3 060 000 kWh et la puissance appelée, de 5 000 kW. Hydro-Québec se classe cette année au *troisième* rang, alors qu'elle occupait la deuxième position en 2004. Cette baisse est attribuable à la hausse tarifaire de 4,85 % que la British Columbia Utilities Commission (BCUC) a accordée à BC Hydro en remplacement de la majoration provisoire de 7,23 %, qui avait pris effet le 1^{er} avril 2004.

Graphique 6



En ce qui concerne les clients industriels dont la puissance appelée s'établit à 50 000 kW et le facteur d'utilisation, à 85 %, Hydro-Québec occupe toujours le *troisième* rang.

Graphique 7





Annexe 1

Tableaux sommaires (excluant les taxes)

Factures mensuelles

Prix moyens

Indice comparatif

Factures mensuelles au 1^{er} avril 2005

(en \$ CA)

Tableau sommaire (excluant les taxes)

		Résidentiel	Général				
		Petite puissance	Moyenne puissance			Grande puissance	
Puissance	1 000 kWh	40 kW	500 kW	1 000 kW	2 500 kW ¹	5 000 kW ¹	50 000 kW ²
Consommation	10 000 kWh	10 000 kWh	100 000 kWh	400 000 kWh	1 170 000 kWh	3 060 000 kWh	30 600 000 kWh
Facteur d'utilisation		35 %	28 %	56 %	65 %	85 %	85 %
Villes canadiennes							
Montréal, QC	63,70	798,33	9 955,00	25 738,00	61 903,50	131 043,00	1 237 980,00
Charlottetown, PE	123,33	1 292,63	13 859,63	43 814,63	123 201,63	204 284,00	2 042 840,00
Edmonton, AB ³	89,38	920,34	8 533,31	30 941,77	85 889,08	193 002,81	1 927 715,47
Halifax, NS	103,03	1 053,00	11 750,00	34 800,00	84 286,32	186 516,44	1 848 337,92
Moncton, NB	98,52	1 046,42	11 225,02	35 430,02	99 595,02	169 719,80	1 618 960,00
Ottawa, ON ⁴	101,03	995,33	11 010,49	37 453,41	108 360,77	275 597,72	2 650 893,57
Regina, SK	97,99	821,23	10 041,35	29 826,80	69 867,56	166 046,89	1 422 309,67
St. John's, NL ⁵	94,11	1 022,25	9 651,55	28 470,18	76 833,56	187 221,46	1 499 452,00
Toronto, ON	111,56	1 076,61	13 220,90	41 930,95	114 205,19	282 814,81	2 755 497,77
Vancouver, BC	64,13	701,75	6 534,99	19 684,99	53 435,73	130 136,19	1 077 273,00
Winnipeg, MB	63,02	616,26	7 097,57	19 047,17	46 416,04	107 199,81	953 487,43
Villes américaines							
Boston, MA	181,40	1 943,00	21 424,89	65 158,95	171 811,92	422 383,67	4 221 244,95
Chicago, IL ⁶	94,98	1 178,87	13 154,18	35 875,39	96 330,05	219 711,21	1 767 446,57
Detroit, MI ⁶	113,94	1 214,93	12 053,37	33 447,19	83 421,08	193 004,95	1 856 833,42
Houston, TX ⁶	144,96	1 352,76	14 544,72	47 074,70	85 677,04	213 532,89	1 950 474,24
Miami, FL ⁶	108,12	1 014,44	11 469,34	35 607,86	88 963,87	217 050,95	2 166 444,03
Nashville, TN	86,80	914,79	11 301,87	31 493,83	88 469,52	210 153,06	1 726 086,27
New York, NY ⁶	203,94	2 111,89	23 479,51	70 154,43	183 813,25	445 296,56	4 452 965,57
Portland, OR	79,40	807,24	8 010,85	23 061,23	58 873,13	146 068,26	1 334 834,12
San Francisco, CA ⁶	182,08	1 808,69	18 691,21	61 197,19	124 970,44	315 429,74	3 146 639,34
Seattle, WA	86,64	728,82	7 682,98	27 584,72	80 480,65	209 747,02	2 005 736,34
MOYENNE	109,15	1 115,22	12 128,23	37 037,78	94 609,78	220 283,87	2 079 211,99

1) Tension d'alimentation de 25 kV.

2) Tension d'alimentation de 120 kV.

3) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation de 250 MWh/an et plus ont été estimées par Hydro-Québec à partir du tarif général applicable.

4) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation non admissibles au prix réglementé de la fourniture ont été estimées par Hydro-Québec.

5) Selon les tarifs de Newfoundland and Labrador Hydro pour les clients dont la puissance appelée est de 30 000 kW et plus, et selon les tarifs de Newfoundland Power pour les autres catégories de clients.

6) Les factures ont été estimées par Hydro-Québec et pourraient différer des factures réelles.

Prix moyens au 1^{er} avril 2005

(en ¢/kWh)¹

Tableau sommaire (excluant les taxes)

Résidentiel		Général					
		Petite puissance	Moyenne puissance			Grande puissance	
Puissance	1 000 kWh	40 kW	500 kW	1 000 kW	2 500 kW ²	5 000 kW ²	50 000 kW ³
Consommation	10 000 kWh	10 000 kWh	100 000 kWh	400 000 kWh	1 170 000 kWh	3 060 000 kWh	30 600 000 kWh
Facteur d'utilisation	35 %	35 %	28 %	56 %	65 %	85 %	85 %
Villes canadiennes							
Montréal, QC	6,37	7,98	9,96	6,43	5,29	4,28	4,05
Charlottetown, PE	12,33	12,93	13,86	10,95	10,53	6,68	6,68
Edmonton, AB ⁴	8,94	9,20	8,53	7,74	7,34	6,31	6,30
Halifax, NS	10,30	10,53	11,75	8,70	7,20	6,10	6,04
Moncton, NB	9,85	10,46	11,23	8,86	8,51	5,55	5,29
Ottawa, ON ⁵	10,10	9,95	11,01	9,36	9,26	9,01	8,66
Regina, SK	9,80	8,21	10,04	7,46	5,97	5,43	4,65
St. John's, NL ⁶	9,41	10,22	9,65	7,12	6,57	6,12	4,90
Toronto, ON	11,16	10,77	13,22	10,48	9,76	9,24	9,00
Vancouver, BC	6,41	7,02	6,53	4,92	4,57	4,25	3,52
Winnipeg, MB	6,30	6,16	7,10	4,76	3,97	3,50	3,12
Villes américaines							
Boston, MA	18,14	19,43	21,42	16,29	14,68	13,80	13,79
Chicago, IL ⁷	9,50	11,79	13,15	8,97	8,23	7,18	5,78
Detroit, MI ⁷	11,39	12,15	12,05	8,36	7,13	6,31	6,07
Houston, TX ⁷	14,50	13,53	14,54	11,77	7,32	6,98	6,37
Miami, FL ⁷	10,81	10,14	11,47	8,90	7,60	7,09	7,08
Nashville, TN	8,68	9,15	11,30	7,87	7,56	6,87	5,64
New York, NY ⁷	20,39	21,12	23,48	17,54	15,71	14,55	14,55
Portland, OR	7,94	8,07	8,01	5,77	5,03	4,77	4,36
San Francisco, CA ⁷	18,21	18,09	18,69	15,30	10,68	10,31	10,28
Seattle, WA	8,66	7,29	7,68	6,90	6,88	6,85	6,55
MOYENNE	10,91	11,15	12,13	9,26	8,09	7,20	6,79

1) En devise canadienne.

2) Tension d'alimentation de 25 kV.

3) Tension d'alimentation de 120 kV.

4) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation de 250 MWh/an et plus ont été estimées par Hydro-Québec à partir du tarif général applicable.

5) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation non admissibles au prix réglementé de la fourniture ont été estimées par Hydro-Québec.

6) Selon les tarifs de Newfoundland and Labrador Hydro pour les clients dont la puissance appelée est de 30 000 kW et plus, et selon les tarifs de Newfoundland Power pour les autres catégories de clients.

7) Les factures ont été estimées par Hydro-Québec et pourraient différer des factures réelles.

Indice comparatif au 1^{er} avril 2005

(Hydro-Québec = 100)

Tableau sommaire (excluant les taxes)

Résidentiel		Général					
		Petite puissance	Moyenne puissance			Grande puissance	
Puissance	1 000 kWh	40 kW	500 kW	1 000 kW	2 500 kW ¹	5 000 kW ¹	50 000 kW ²
Consommation	10 000 kWh	10 000 kWh	100 000 kWh	400 000 kWh	1 170 000 kWh	3 060 000 kWh	30 600 000 kWh
Facteur d'utilisation		35 %	28 %	56 %	65 %	85 %	85 %
Villes canadiennes							
Montréal, QC	100	100	100	100	100	100	100
Charlottetown, PE	194	162	139	170	199	156	165
Edmonton, AB ³	140	115	86	120	139	147	156
Halifax, NS	162	132	118	135	136	142	149
Moncton, NB	155	131	113	138	161	130	131
Ottawa, ON ⁴	159	125	111	146	175	210	214
Regina, SK	154	103	101	116	113	127	115
St. John's, NL ⁵	148	128	97	111	124	143	121
Toronto, ON	175	135	133	163	184	216	223
Vancouver, BC	101	88	66	76	86	99	87
Winnipeg, MB	99	77	71	74	75	82	77
Villes américaines							
Boston, MA	285	243	215	253	278	322	341
Chicago, IL ⁶	149	148	132	139	156	168	143
Detroit, MI ⁶	179	152	121	130	135	147	150
Houston, TX ⁶	228	169	146	183	138	163	158
Miami, FL ⁶	170	127	115	138	144	166	175
Nashville, TN	136	115	114	122	143	160	139
New York, NY ⁶	320	265	236	273	297	340	360
Portland, OR	125	101	80	90	95	111	108
San Francisco, CA ⁶	286	227	188	238	202	241	254
Seattle, WA	136	91	77	107	130	160	162
MOYENNE	171	140	122	144	153	168	168

1) Tension d'alimentation de 25 kV.

2) Tension d'alimentation de 120 kV.

3) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation de 250 MWh/an et plus ont été estimées par Hydro-Québec à partir du tarif général applicable.

4) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation non admissibles au prix réglementé de la fourniture ont été estimées par Hydro-Québec.

5) Selon les tarifs de Newfoundland and Labrador Hydro pour les clients dont la puissance appelée est de 30 000 kW et plus, et selon les tarifs de Newfoundland Power pour les autres catégories de clients.

6) Les factures ont été estimées par Hydro-Québec et pourraient différer des factures réelles.



Annexe 2

Tableaux sommaires (taxes comprises)

Factures mensuelles

Prix moyens

Indice comparatif

Factures mensuelles au 1^{er} avril 2005

(en \$ CA)

Tableau sommaire (taxes comprises)

Résidentiel		Général					
		Petite puissance	Moyenne puissance			Grande puissance	
Puissance	1 000 kWh	40 kW	500 kW	1 000 kW	2 500 kW ¹	5 000 kW ¹	50 000 kW ²
Consommation	10 000 kWh	10 000 kWh	100 000 kWh	400 000 kWh	1 170 000 kWh	3 060 000 kWh	30 600 000 kWh
Facteur d'utilisation		35 %	28 %	56 %	65 %	85 %	85 %
Villes canadiennes							
Montréal, QC	73,27	918,28	11 450,74	29 605,13	71 204,51	150 732,21	1 423 986,50
Charlottetown, PE	131,96	1 383,11	14 829,80	46 881,65	131 825,74	218 583,88	2 185 838,80
Edmonton, AB ³	95,64	984,76	9 130,64	33 107,69	91 901,32	206 513,01	2 062 655,55
Halifax, NS	118,48	1 210,95	13 512,50	40 020,00	96 929,27	214 493,91	2 125 588,61
Moncton, NB	113,30	1 203,38	12 908,77	40 744,52	114 534,27	195 177,77	1 861 804,00
Ottawa, ON ⁴	108,11	1 065,00	11 781,22	40 075,15	115 946,03	294 889,56	2 836 456,12
Regina, SK	114,65	1 024,07	12 521,56	37 194,02	87 124,84	207 060,48	1 773 620,16
St. John's, NL ⁵	108,23	1 175,59	11 099,28	32 740,71	88 358,59	215 304,68	1 724 369,80
Toronto, ON	119,37	1 151,97	14 146,36	44 866,12	122 199,55	302 611,84	2 948 382,61
Vancouver, BC	70,65	799,99	7 449,89	22 440,89	60 916,73	148 355,25	1 228 091,22
Winnipeg, MB	73,42	733,35	8 446,11	22 666,13	55 235,08	127 567,78	1 081 254,74
Villes américaines							
Boston, MA	181,40	2 037,96	22 474,33	68 329,68	180 147,41	442 835,66	4 425 635,22
Chicago, IL ⁶	106,61	1 273,18	14 013,02	39 132,05	105 487,72	242 627,54	1 966 590,61
Detroit, MI ⁶	124,19	1 348,58	13 379,24	37 126,38	92 597,39	214 235,49	2 061 085,09
Houston, TX ⁶	146,41	1 464,37	15 744,66	50 958,37	92 745,39	231 149,36	2 111 388,37
Miami, FL ⁶	122,34	1 220,94	13 856,97	42 661,78	106 156,68	258 218,46	2 577 130,70
Nashville, TN	86,80	978,83	12 093,01	33 698,40	94 662,38	213 305,35	1 751 977,56
New York, NY ⁶	219,80	2 352,41	26 153,52	78 144,14	204 747,27	496 010,25	4 960 102,51
Portland, OR	80,58	819,19	8 129,49	23 402,07	59 742,40	148 233,22	1 354 692,07
San Francisco, CA ⁶	191,45	1 947,01	20 119,77	65 893,87	134 655,88	339 904,70	3 390 814,66
Seattle, WA	86,64	728,82	7 682,98	27 584,72	80 480,65	209 747,02	2 005 736,34
MOYENNE	117,78	1 229,61	13 377,33	40 822,55	104 171,39	241 788,45	2 278 914,34

1) Tension d'alimentation de 25 kV.

2) Tension d'alimentation de 120 kV.

3) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation de 250 MWh/an et plus ont été estimées par Hydro-Québec à partir du tarif général applicable.

4) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation non admissibles au prix réglementé de la fourniture ont été estimées par Hydro-Québec.

5) Selon les tarifs de Newfoundland and Labrador Hydro pour les clients dont la puissance appelée est de 30 000 kW et plus, et selon les tarifs de Newfoundland Power pour les autres catégories de clients.

6) Les factures ont été estimées par Hydro-Québec et pourraient différer des factures réelles.

Prix moyens au 1^{er} avril 2005

(en ¢/kWh)¹

Tableau sommaire (taxes comprises)

Résidentiel		Général					
		Petite puissance	Moyenne puissance			Grande puissance	
Puissance		40 kW	500 kW	1 000 kW	2 500 kW ²	5 000 kW ²	50 000 kW ³
Consommation	1 000 kWh	10 000 kWh	100 000 kWh	400 000 kWh	1 170 000 kWh	3 060 000 kWh	30 600 000 kWh
Facteur d'utilisation		35 %	28 %	56 %	65 %	85 %	85 %
Villes canadiennes							
Montréal, QC	7,33	9,18	11,45	7,40	6,09	4,93	4,65
Charlottetown, PE	13,20	13,83	14,83	11,72	11,27	7,14	7,14
Edmonton, AB ⁴	9,56	9,85	9,13	8,28	7,85	6,75	6,74
Halifax, NS	11,85	12,11	13,51	10,01	8,28	7,01	6,95
Moncton, NB	11,33	12,03	12,91	10,19	9,79	6,38	6,08
Ottawa, ON ⁵	10,81	10,65	11,78	10,02	9,91	9,64	9,27
Regina, SK	11,47	10,24	12,52	9,30	7,45	6,77	5,80
St. John's, NL ⁶	10,82	11,76	11,10	8,19	7,55	7,04	5,64
Toronto, ON	11,94	11,52	14,15	11,22	10,44	9,89	9,64
Vancouver, BC	7,07	8,00	7,45	5,61	5,21	4,85	4,01
Winnipeg, MB	7,34	7,33	8,45	5,67	4,72	4,17	3,53
Villes américaines							
Boston, MA	18,14	20,38	22,47	17,08	15,40	14,47	14,46
Chicago, IL ⁷	10,66	12,73	14,01	9,78	9,02	7,93	6,43
Detroit, MI ⁷	12,42	13,49	13,38	9,28	7,91	7,00	6,74
Houston, TX ⁷	14,64	14,64	15,74	12,74	7,93	7,55	6,90
Miami, FL ⁷	12,23	12,21	13,86	10,67	9,07	8,44	8,42
Nashville, TN	8,68	9,79	12,09	8,42	8,09	6,97	5,73
New York, NY ⁷	21,98	23,52	26,15	19,54	17,50	16,21	16,21
Portland, OR	8,06	8,19	8,13	5,85	5,11	4,84	4,43
San Francisco, CA ⁷	19,14	19,47	20,12	16,47	11,51	11,11	11,08
Seattle, WA	8,66	7,29	7,68	6,90	6,88	6,85	6,55
MOYENNE	11,78	12,30	13,38	10,21	8,90	7,90	7,45

1) En devise canadienne.

2) Tension d'alimentation de 25 kV.

3) Tension d'alimentation de 120 kV.

4) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation de 250 MWh/an et plus ont été estimées par Hydro-Québec à partir du tarif général applicable.

5) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation non admissibles au prix réglementé de la fourniture ont été estimées par Hydro-Québec.

6) Selon les tarifs de Newfoundland and Labrador Hydro pour les clients dont la puissance appelée est de 30 000 kW et plus, et selon les tarifs de Newfoundland Power pour les autres catégories de clients.

7) Les factures ont été estimées par Hydro-Québec et pourraient différer des factures réelles.

Indice comparatif au 1^{er} avril 2005

(Hydro-Québec = 100)

Tableau sommaire (taxes comprises)

Résidentiel		Général					
		Petite puissance	Moyenne puissance			Grande puissance	
Puissance	1 000 kWh	40 kW	500 kW	1 000 kW	2 500 kW ¹	5 000 kW ¹	50 000 kW ²
Consommation	10 000 kWh	10 000 kWh	100 000 kWh	400 000 kWh	1 170 000 kWh	3 060 000 kWh	30 600 000 kWh
Facteur d'utilisation		35 %	28 %	56 %	65 %	85 %	85 %
Villes canadiennes							
Montréal, QC	100	100	100	100	100	100	100
Charlottetown, PE	180	151	130	158	185	145	154
Edmonton, AB ³	131	107	80	112	129	137	145
Halifax, NS	162	132	118	135	136	142	149
Moncton, NB	155	131	113	138	161	129	131
Ottawa, ON ⁴	148	116	103	135	163	196	199
Regina, SK	156	112	109	126	122	137	125
St. John's, NL ⁵	148	128	97	111	124	143	121
Toronto, ON	163	125	124	152	172	201	207
Vancouver, BC	96	87	65	76	86	98	86
Winnipeg, MB	100	80	74	77	78	85	76
Villes américaines							
Boston, MA	248	222	196	231	253	294	311
Chicago, IL ⁶	146	139	122	132	148	161	138
Detroit, MI ⁶	169	147	117	125	130	142	145
Houston, TX ⁶	200	159	137	172	130	153	148
Miami, FL ⁶	167	133	121	144	149	171	181
Nashville, TN	118	107	106	114	133	142	123
New York, NY ⁶	300	256	228	264	288	329	348
Portland, OR	110	89	71	79	84	98	95
San Francisco, CA ⁶	261	212	176	223	189	226	238
Seattle, WA	118	79	67	93	113	139	141
MOYENNE	161	134	117	138	146	160	160

1) Tension d'alimentation de 25 kV.

2) Tension d'alimentation de 120 kV.

3) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation de 250 MWh/an et plus ont été estimées par Hydro-Québec à partir du tarif général applicable.

4) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation non admissibles au prix réglementé de la fourniture ont été estimées par Hydro-Québec.

5) Selon les tarifs de Newfoundland and Labrador Hydro pour les clients dont la puissance appelée est de 30 000 kW et plus, et selon les tarifs de Newfoundland Power pour les autres catégories de clients.

6) Les factures ont été estimées par Hydro-Québec et pourraient différer des factures réelles.



Annexe 3

Tableaux détaillés *Secteur résidentiel*

Factures mensuelles

Prix moyens

Indice comparatif

Factures mensuelles au 1^{er} avril 2005

(en \$ CA)

Secteur résidentiel

Consommation	625 kWh	750 kWh	1 000 kWh	2 000 kWh	3 000 kWh
Villes canadiennes					
Montréal, QC	43,57	49,84	63,70	127,00	190,30
Charlottetown, PE	85,01	97,78	123,33	207,29	286,69
Edmonton, AB	61,11	70,53	89,38	164,76	240,14
Halifax, NS	68,46	79,98	103,03	195,23	287,43
Moncton, NB	68,03	78,20	98,52	167,99	232,39
Ottawa, ON	64,61	76,37	101,03	202,74	304,38
Regina, SK	66,64	77,09	97,99	181,59	265,19
St. John's, NL ¹	64,60	74,45	94,11	172,75	251,39
Toronto, ON	74,02	86,17	111,56	216,07	320,57
Vancouver, BC	41,44	49,00	64,13	124,63	185,13
Winnipeg, MB	41,81	48,88	63,02	119,56	176,10
Villes américaines					
Boston, MA	118,80	141,00	181,40	354,98	528,56
Chicago, IL ²	72,83	84,22	94,98	166,03	234,90
Detroit, MI ²	67,94	83,27	113,94	236,60	359,27
Houston, TX ²	89,85	109,37	144,96	283,90	422,84
Miami, FL ²	68,19	80,56	108,12	218,33	328,54
Nashville, TN	56,99	66,93	86,80	166,30	245,81
New York, NY ²	132,56	156,36	203,94	394,28	584,62
Portland, OR	49,61	59,54	79,40	168,49	257,59
San Francisco, CA ²	110,83	143,43	182,08	439,48	700,32
Seattle, WA	47,80	60,75	86,64	190,26	293,87
MOYENNE	71,18	84,46	109,15	214,20	318,86

1) Selon les tarifs de Newfoundland Power.

2) Les factures ont été estimées par Hydro-Québec et pourraient différer des factures réelles.

Prix moyens au 1^{er} avril 2005

(en ¢/kWh)¹

Secteur résidentiel

Consommation	625 kWh	750 kWh	1 000 kWh	2 000 kWh	3 000 kWh
Villes canadiennes					
Montréal, QC	6,97	6,65	6,37	6,35	6,34
Charlottetown, PE	13,60	13,04	12,33	10,36	9,56
Edmonton, AB	9,78	9,40	8,94	8,24	8,00
Halifax, NS	10,95	10,66	10,30	9,76	9,58
Moncton, NB	10,88	10,43	9,85	8,40	7,75
Ottawa, ON	10,34	10,18	10,10	10,14	10,15
Regina, SK	10,66	10,28	9,80	9,08	8,84
St. John's, NL ²	10,34	9,93	9,41	8,64	8,38
Toronto, ON	11,84	11,49	11,16	10,80	10,69
Vancouver, BC	6,63	6,53	6,41	6,23	6,17
Winnipeg, MB	6,69	6,52	6,30	5,98	5,87
Villes américaines					
Boston, MA	19,01	18,80	18,14	17,75	17,62
Chicago, IL ³	11,65	11,23	9,50	8,30	7,83
Detroit, MI ³	10,87	11,10	11,39	11,83	11,98
Houston, TX ³	14,38	14,58	14,50	14,19	14,09
Miami, FL ³	10,91	10,74	10,81	10,92	10,95
Nashville, TN	9,12	8,92	8,68	8,32	8,19
New York, NY ³	21,21	20,85	20,39	19,71	19,49
Portland, OR	7,94	7,94	7,94	8,42	8,59
San Francisco, CA ³	17,73	19,12	18,21	21,97	23,34
Seattle, WA	7,65	8,10	8,66	9,51	9,80
MOYENNE	11,39	11,26	10,91	10,71	10,63

1) En devise canadienne.

2) Selon les tarifs de Newfoundland Power.

3) Les factures ont été estimées par Hydro-Québec et pourraient différer des factures réelles.

Indice comparatif au 1^{er} avril 2005

(Hydro-Québec = 100)

Secteur résidentiel

Consommation	625 kWh	750 kWh	1 000 kWh	2 000 kWh	3 000 kWh
Villes canadiennes					
Montréal, QC	100	100	100	100	100
Charlottetown, PE	195	196	194	163	151
Edmonton, AB	140	142	140	130	126
Halifax, NS	157	160	162	154	151
Moncton, NB	156	157	155	132	122
Ottawa, ON	148	153	159	160	160
Regina, SK	153	155	154	143	139
St. John's, NL ¹	148	149	148	136	132
Toronto, ON	170	173	175	170	168
Vancouver, BC	95	98	101	98	97
Winnipeg, MB	96	98	99	94	93
Villes américaines					
Boston, MA	273	283	285	280	278
Chicago, IL ²	167	169	149	131	123
Detroit, MI ²	156	167	179	186	189
Houston, TX ²	206	219	228	224	222
Miami, FL ²	157	162	170	172	173
Nashville, TN	131	134	136	131	129
New York, NY ²	304	314	320	310	307
Portland, OR	114	119	125	133	135
San Francisco, CA ²	254	288	286	346	368
Seattle, WA	110	122	136	150	154
MOYENNE	163	169	171	169	168

1) Selon les tarifs de Newfoundland Power.

2) Les factures ont été estimées par Hydro-Québec et pourraient différer des factures réelles.



Annexe 4

Tableaux détaillés *Secteur général – Petite puissance*

Factures mensuelles

Prix moyens

Indice comparatif

Factures mensuelles au 1^{er} avril 2005

(en \$ CA)

Secteur général – Petite puissance

Puissance	6 kW	14 kW	40 kW	100 kW	100 kW
Consommation	750 kWh	2 000 kWh	10 000 kWh	14 000 kWh	25 000 kWh
Facteur d'utilisation	17 %	20 %	35 %	19 %	35 %

Villes canadiennes

Montréal, QC	71,28	169,53	798,33	1 504,40	2 245,00
Charlottetown, PE	116,76	276,13	1 292,63	2 308,03	3 194,63
Edmonton, AB ¹	81,74	195,06	920,34	1 266,01	2 265,15
Halifax, NS	82,46	194,71	1 053,00	1 870,60	2 632,50
Moncton, NB	94,62	223,62	1 046,42	1 871,02	2 586,02
Ottawa, ON ²	75,58	199,90	995,33	1 854,58	2 746,53
Regina, SK	80,31	180,43	821,23	1 659,15	2 280,55
St. John's, NL ³	94,44	290,16	1 022,25	1 907,15	2 535,64
Toronto, ON	92,33	225,34	1 076,61	2 108,67	3 061,91
Vancouver, BC	55,35	140,35	701,75	1 182,55	1 570,49
Winnipeg, MB	60,89	135,94	616,26	1 303,76	1 656,00

Villes américaines

Boston, MA	157,46	429,76	1 943,00	3 641,89	4 835,83
Chicago, IL ⁴	107,90	340,89	1 178,87	2 292,45	2 916,31
Detroit, MI ⁴	101,11	251,84	1 214,93	1 696,64	3 021,35
Houston, TX ⁴	119,82	301,39	1 352,76	2 204,73	3 401,74
Miami, FL ⁴	89,10	220,65	1 014,44	1 889,51	2 628,42
Nashville, TN	80,97	193,65	914,79	2 016,94	2 556,03
New York, NY ⁴	174,07	564,01	2 111,89	3 995,31	5 279,73
Portland, OR	72,74	172,71	807,24	1 410,95	1 975,62
San Francisco, CA ⁴	146,76	376,82	1 808,69	2 760,64	4 387,02
Seattle, WA	54,66	145,76	728,82	1 113,15	1 889,47
MOYENNE	95,73	248,98	1 115,22	1 993,24	2 841,24

1) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation de 250 MWh/an et plus ont été estimées par Hydro-Québec à partir du tarif général applicable.

2) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation non admissibles au prix réglementé de la fourniture ont été estimées par Hydro-Québec.

3) Selon les tarifs de Newfoundland Power.

4) Les factures ont été estimées par Hydro-Québec et pourraient différer des factures réelles.

Prix moyens au 1^{er} avril 2005

(en ¢/kWh)¹

Secteur général – Petite puissance

Puissance	6 kW	14 kW	40 kW	100 kW	100 kW
Consommation	750 kWh	2 000 kWh	10 000 kWh	14 000 kWh	25 000 kWh
Facteur d'utilisation	17 %	20 %	35 %	19 %	35 %
Villes canadiennes					
Montréal, QC	9,50	8,48	7,98	10,75	8,98
Charlottetown, PE	15,57	13,81	12,93	16,49	12,78
Edmonton, AB ²	10,90	9,75	9,20	9,04	9,06
Halifax, NS	10,99	9,74	10,53	13,36	10,53
Moncton, NB	12,62	11,18	10,46	13,36	10,34
Ottawa, ON ³	10,08	10,00	9,95	13,25	10,99
Regina, SK	10,71	9,02	8,21	11,85	9,12
St. John's, NL ⁴	12,59	14,51	10,22	13,62	10,14
Toronto, ON	12,31	11,27	10,77	15,06	12,25
Vancouver, BC	7,38	7,02	7,02	8,45	6,28
Winnipeg, MB	8,12	6,80	6,16	9,31	6,62
Villes américaines					
Boston, MA	20,99	21,49	19,43	26,01	19,34
Chicago, IL ⁵	14,39	17,04	11,79	16,37	11,67
Detroit, MI ⁵	13,48	12,59	12,15	12,12	12,09
Houston, TX ⁵	15,98	15,07	13,53	15,75	13,61
Miami, FL ⁵	11,88	11,03	10,14	13,50	10,51
Nashville, TN	10,80	9,68	9,15	14,41	10,22
New York, NY ⁵	23,21	28,20	21,12	28,54	21,12
Portland, OR	9,70	8,64	8,07	10,08	7,90
San Francisco, CA ⁵	19,57	18,84	18,09	19,72	17,55
Seattle, WA	7,29	7,29	7,29	7,95	7,56
MOYENNE	12,76	12,45	11,15	14,24	11,36

1) En devise canadienne.

2) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation de 250 MWh/an et plus ont été estimées par Hydro-Québec à partir du tarif général applicable.

3) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation non admissibles au prix réglementé de la fourniture ont été estimées par Hydro-Québec.

4) Selon les tarifs de Newfoundland Power.

5) Les factures ont été estimées par Hydro-Québec et pourraient différer des factures réelles.

Indice comparatif au 1^{er} avril 2005

(Hydro-Québec = 100)

Secteur général – Petite puissance

Puissance	6 kW	14 kW	40 kW	100 kW	100 kW
Consommation	750 kWh	2 000 kWh	10 000 kWh	14 000 kWh	25 000 kWh
Facteur d'utilisation	17 %	20 %	35 %	19 %	35 %
Villes canadiennes					
Montréal, QC	100	100	100	100	100
Charlottetown, PE	164	163	162	153	142
Edmonton, AB ¹	115	115	115	84	101
Halifax, NS	116	115	132	124	117
Moncton, NB	133	132	131	124	115
Ottawa, ON ²	106	118	125	123	122
Regina, SK	113	106	103	110	102
St. John's, NL ³	132	171	128	127	113
Toronto, ON	130	133	135	140	136
Vancouver, BC	78	83	88	79	70
Winnipeg, MB	85	80	77	87	74
Villes américaines					
Boston, MA	221	254	243	242	215
Chicago, IL ⁴	151	201	148	152	130
Detroit, MI ⁴	142	149	152	113	135
Houston, TX ⁴	168	178	169	147	152
Miami, FL ⁴	125	130	127	126	117
Nashville, TN	114	114	115	134	114
New York, NY ⁴	244	333	265	266	235
Portland, OR	102	102	101	94	88
San Francisco, CA ⁴	206	222	227	184	195
Seattle, WA	77	86	91	74	84
MOYENNE	134	147	140	132	127

1) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation de 250 MWh/an et plus ont été estimées par Hydro-Québec à partir du tarif général applicable.

2) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation non admissibles au prix réglementé de la fourniture ont été estimées par Hydro-Québec.

3) Selon les tarifs de Newfoundland Power.

4) Les factures ont été estimées par Hydro-Québec et pourraient différer des factures réelles.



Annexe 5

Tableaux détaillés *Secteur général – Moyenne puissance*

Factures mensuelles

Prix moyens

Indice comparatif

Factures mensuelles au 1^{er} avril 2005

(en \$ CA)

Secteur général – Moyenne puissance

Puissance	500 kW	500 kW	1 000 kW	1 000 kW	2 500 kW ¹
Consommation	100 000 kWh	200 000 kWh	200 000 kWh	400 000 kWh	1 170 000 kWh
Facteur d'utilisation	28 %	56 %	28 %	56 %	65 %

Villes canadiennes

Montréal, QC	9 955,00	14 180,00	19 910,00	25 738,00	61 903,50
Charlottetown, PE	13 859,63	21 919,63	27 694,63	43 814,63	123 201,63
Edmonton, AB ²	8 533,31	15 567,96	16 872,46	30 941,77	85 889,08
Halifax, NS	11 750,00	17 400,00	23 500,00	34 800,00	84 286,32
Moncton, NB	11 225,02	17 725,02	22 430,02	35 430,02	99 595,02
Ottawa, ON ³	11 010,49	18 821,00	22 136,20	37 453,41	108 360,77
Regina, SK	10 041,35	14 936,35	20 036,80	29 826,80	69 867,56
St. John's, NL ⁴	9 651,55	14 734,15	18 507,89	28 470,18	76 833,56
Toronto, ON	13 220,90	21 132,22	26 108,31	41 930,95	114 205,19
Vancouver, BC	6 534,99	9 804,99	13 144,99	19 684,99	53 435,73
Winnipeg, MB	7 097,57	9 541,57	14 159,17	19 047,17	46 416,04

Villes américaines

Boston, MA	21 424,89	32 680,70	42 647,32	65 158,95	171 811,92
Chicago, IL ⁵	13 154,18	17 642,98	27 689,04	35 875,39	96 330,05
Detroit, MI ⁵	12 053,37	16 890,62	24 096,08	33 447,19	83 421,08
Houston, TX ⁵	14 544,72	23 818,38	28 534,13	47 074,70	85 677,04
Miami, FL ⁵	11 469,34	17 827,08	22 892,38	35 607,86	88 963,87
Nashville, TN	11 301,87	15 791,40	22 514,77	31 493,83	88 469,52
New York, NY ⁵	23 479,51	35 156,18	46 801,09	70 154,43	183 813,25
Portland, OR	8 010,85	12 732,70	14 208,05	23 061,23	58 873,13
San Francisco, CA ⁵	18 691,21	31 258,87	37 141,53	61 197,19	124 970,44
Seattle, WA	7 682,98	14 740,38	14 033,14	27 584,72	80 480,65
MOYENNE	12 128,23	18 776,30	24 050,38	37 037,78	94 609,78

1) Tension d'alimentation de 25 kV.

2) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation de 250 MWh/an et plus ont été estimées par Hydro-Québec à partir du tarif général applicable.

3) Les factures des niveaux types de consommation non admissibles au prix réglementé de la fourniture ont été estimées par Hydro-Québec.

4) Selon les tarifs de Newfoundland Power.

5) Les factures ont été estimées par Hydro-Québec et pourraient différer des factures réelles.

Prix moyens au 1^{er} avril 2005

(en ¢/kWh)¹

Secteur général – Moyenne puissance

Puissance	500 kW	500 kW	1 000 kW	1 000 kW	2 500 kW ²
Consommation	100 000 kWh	200 000 kWh	200 000 kWh	400 000 kWh	1 170 000 kWh
Facteur d'utilisation	28 %	56 %	28 %	56 %	65 %
Villes canadiennes					
Montréal, QC	9,96	7,09	9,96	6,43	5,29
Charlottetown, PE	13,86	10,96	13,85	10,95	10,53
Edmonton, AB ³	8,53	7,78	8,44	7,74	7,34
Halifax, NS	11,75	8,70	11,75	8,70	7,20
Moncton, NB	11,23	8,86	11,22	8,86	8,51
Ottawa, ON ⁴	11,01	9,41	11,07	9,36	9,26
Regina, SK	10,04	7,47	10,02	7,46	5,97
St. John's, NL ⁵	9,65	7,37	9,25	7,12	6,57
Toronto, ON	13,22	10,57	13,05	10,48	9,76
Vancouver, BC	6,53	4,90	6,57	4,92	4,57
Winnipeg, MB	7,10	4,77	7,08	4,76	3,97
Villes américaines					
Boston, MA	21,42	16,34	21,32	16,29	14,68
Chicago, IL ⁶	13,15	8,82	13,84	8,97	8,23
Detroit, MI ⁶	12,05	8,45	12,05	8,36	7,13
Houston, TX ⁶	14,54	11,91	14,27	11,77	7,32
Miami, FL ⁶	11,47	8,91	11,45	8,90	7,60
Nashville, TN	11,30	7,90	11,26	7,87	7,56
New York, NY ⁶	23,48	17,58	23,40	17,54	15,71
Portland, OR	8,01	6,37	7,10	5,77	5,03
San Francisco, CA ⁶	18,69	15,63	18,57	15,30	10,68
Seattle, WA	7,68	7,37	7,02	6,90	6,88
MOYENNE	12,13	9,39	12,03	9,26	8,09

1) En devise canadienne.

2) Tension d'alimentation de 25 kV.

3) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation de 250 MWh/an et plus ont été estimées par Hydro-Québec à partir du tarif général applicable.

4) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation non admissibles au prix réglementé de la fourniture ont été estimées par Hydro-Québec.

5) Selon les tarifs de Newfoundland Power.

6) Les factures ont été estimées par Hydro-Québec et pourraient différer des factures réelles.

Indice comparatif au 1^{er} avril 2005

(Hydro-Québec = 100)

Secteur général – Moyenne puissance

Puissance	500 kW	500 kW	1 000 kW	1 000 kW	2 500 kW ¹
Consommation	100 000 kWh	200 000 kWh	200 000 kWh	400 000 kWh	1 170 000 kWh
Facteur d'utilisation	28 %	56 %	28 %	56 %	65 %
Villes canadiennes					
Montréal, QC	100	100	100	100	100
Charlottetown, PE	139	155	139	170	199
Edmonton, AB ²	86	110	85	120	139
Halifax, NS	118	123	118	135	136
Moncton, NB	113	125	113	138	161
Ottawa, ON ³	111	133	111	146	175
Regina, SK	101	105	101	116	113
St. John's, NL ⁴	97	104	93	111	124
Toronto, ON	133	149	131	163	184
Vancouver, BC	66	69	66	76	86
Winnipeg, MB	71	67	71	74	75
Villes américaines					
Boston, MA	215	230	214	253	278
Chicago, IL ⁵	132	124	139	139	156
Detroit, MI ⁵	121	119	121	130	135
Houston, TX ⁵	146	168	143	183	138
Miami, FL ⁵	115	126	115	138	144
Nashville, TN	114	111	113	122	143
New York, NY ⁵	236	248	235	273	297
Portland, OR	80	90	71	90	95
San Francisco, CA ⁵	188	220	187	238	202
Seattle, WA	77	104	70	107	130
MOYENNE	122	132	121	144	153

1) Tension d'alimentation de 25 kV.

2) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation de 250 MWh/an et plus ont été estimées par Hydro-Québec à partir du tarif général applicable.

3) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation non admissibles au prix réglementé de la fourniture ont été estimées par Hydro-Québec.

4) Selon les tarifs de Newfoundland Power.

5) Les factures ont été estimées par Hydro-Québec et pourraient différer des factures réelles.



Annexe 6

Tableaux détaillés *Secteur général – Grande puissance*

Factures mensuelles

Prix moyens

Indice comparatif

Factures mensuelles au 1^{er} avril 2005

(en \$ CA)

Secteur général – Grande puissance

Puissance	5 000 kW	5 000 kW	10 000 kW	30 000 kW	50 000 kW	50 000 kW
Consommation	2 340 000 kWh	3 060 000 kWh	5 760 000 kWh	17 520 000 kWh	23 400 000 kWh	30 600 000 kWh
Tension	25 kV	25 kV	120 kV	120 kV	120 kV	120 kV
Facteur d'utilisation	65 %	85 %	80 %	81 %	65 %	85 %

Villes canadiennes

Montréal, QC	112 611,00	131 043,00	238 380,00	721 284,00	1 053 660,00	1 237 980,00
Charlottetown, PE	170 876,00	204 284,00	391 864,00	1 186 728,00	1 708 760,00	2 042 840,00
Edmonton, AB ¹	151 820,86	193 002,81	351 850,78	1 042 155,66	1 512 095,05	1 927 715,47
Halifax, NS	152 388,44	186 516,44	352 600,56	1 069 185,24	1 507 057,92	1 848 337,92
Moncton, NB	142 972,52	169 719,80	310 616,00	940 632,00	1 355 440,00	1 618 960,00
Ottawa, ON ²	221 883,07	275 597,72	512 662,16	1 532 539,43	2 113 747,07	2 650 893,57
Regina, SK	134 150,89	166 046,89	274 222,00	822 063,83	1 136 469,67	1 422 309,67
St. John's, NL ³	150 811,06	187 221,46	349 864,94	866 978,40	1 219 228,00	1 499 452,00
Toronto, ON	226 422,92	282 814,81	525 802,00	1 589 769,39	2 200 437,86	2 755 497,77
Vancouver, BC	106 945,35	130 136,19	205 642,75	623 472,88	881 073,00	1 077 273,00
Winnipeg, MB	90 755,01	107 199,81	182 822,13	553 720,58	796 023,43	953 487,43

Villes américaines

Boston, MA	343 335,85	422 383,67	804 955,46	2 440 639,70	3 430 766,78	4 221 244,95
Chicago, IL ⁴	192 047,28	219 711,21	421 882,34	1 065 992,37	1 492 520,00	1 767 446,57
Detroit, MI ⁴	166 508,11	193 004,95	358 604,15	1 083 830,87	1 596 238,00	1 856 833,42
Houston, TX ⁴	169 671,63	213 532,89	369 431,39	1 119 751,47	1 511 914,10	1 950 474,24
Miami, FL ⁴	177 476,03	217 050,95	413 862,72	1 253 876,36	1 770 694,77	2 166 444,03
Nashville, TN	178 038,34	210 153,06	354 833,31	1 011 555,52	1 513 299,98	1 726 086,27
New York, NY ⁴	367 626,50	445 296,56	851 758,09	2 581 164,28	3 676 265,01	4 452 965,57
Portland, OR	117 052,79	146 068,26	254 207,12	769 558,11	1 062 515,78	1 334 834,12
San Francisco, CA ⁴	248 634,56	315 429,74	596 611,00	1 810 396,27	2 478 687,59	3 146 639,34
Seattle, WA	160 961,32	209 747,02	377 835,02	1 149 046,56	1 539 491,36	2 005 736,34
MOYENNE	180 142,36	220 283,87	404 776,57	1 201 635,28	1 693 161,21	2 079 211,99

1) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation de 250 MWh/an et plus ont été estimées par Hydro-Québec à partir du tarif général applicable.

2) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation non admissibles au prix réglementé de la fourniture ont été estimées par Hydro-Québec.

3) Selon les tarifs de Newfoundland and Labrador Hydro pour les clients dont la puissance appelée est de 30 000 kW et plus, et selon les tarifs de Newfoundland Power pour les autres catégories de clients.

4) Les factures ont été estimées par Hydro-Québec et pourraient différer des factures réelles.

Prix moyens au 1^{er} avril 2005

(en ¢/kWh)¹

Secteur général – Grande puissance

Puissance	5 000 kW	5 000 kW	10 000 kW	30 000 kW	50 000 kW	50 000 kW
Consommation	2 340 000 kWh	3 060 000 kWh	5 760 000 kWh	17 520 000 kWh	23 400 000 kWh	30 600 000 kWh
Tension	25 kV	25 kV	120 kV	120 kV	120 kV	120 kV
Facteur d'utilisation	65 %	85 %	80 %	81 %	65 %	85 %

Villes canadiennes

Montréal, QC	4,81	4,28	4,14	4,12	4,50	4,05
Charlottetown, PE	7,30	6,68	6,80	6,77	7,30	6,68
Edmonton, AB ²	6,49	6,31	6,11	5,95	6,46	6,30
Halifax, NS	6,51	6,10	6,12	6,10	6,44	6,04
Moncton, NB	6,11	5,55	5,39	5,37	5,79	5,29
Ottawa, ON ³	9,48	9,01	8,90	8,75	9,03	8,66
Regina, SK	5,73	5,43	4,76	4,69	4,86	4,65
St. John's, NL ⁴	6,44	6,12	6,07	4,95	5,21	4,90
Toronto, ON	9,68	9,24	9,13	9,07	9,40	9,00
Vancouver, BC	4,57	4,25	3,57	3,56	3,77	3,52
Winnipeg, MB	3,88	3,50	3,17	3,16	3,40	3,12

Villes américaines

Boston, MA	14,67	13,80	13,97	13,93	14,66	13,79
Chicago, IL ⁵	8,21	7,18	7,32	6,08	6,38	5,78
Detroit, MI ⁵	7,12	6,31	6,23	6,19	6,82	6,07
Houston, TX ⁵	7,25	6,98	6,41	6,39	6,46	6,37
Miami, FL ⁵	7,58	7,09	7,19	7,16	7,57	7,08
Nashville, TN	7,61	6,87	6,16	5,77	6,47	5,64
New York, NY ⁵	15,71	14,55	14,79	14,73	15,71	14,55
Portland, OR	5,00	4,77	4,41	4,39	4,54	4,36
San Francisco, CA ⁵	10,63	10,31	10,36	10,33	10,59	10,28
Seattle, WA	6,88	6,85	6,56	6,56	6,58	6,55
MOYENNE	7,70	7,20	7,03	6,86	7,24	6,79

1) En devise canadienne.

2) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation de 250 MWh/an et plus ont été estimées par Hydro-Québec à partir du tarif général applicable.

3) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation non admissibles au prix réglementé de la fourniture ont été estimées par Hydro-Québec.

4) Selon les tarifs de Newfoundland and Labrador Hydro pour les clients dont la puissance appelée est de 30 000 kW et plus, et selon les tarifs de Newfoundland Power pour les autres catégories de clients.

5) Les factures ont été estimées par Hydro-Québec et pourraient différer des factures réelles.

Indice comparatif au 1^{er} avril 2005

(Hydro-Québec = 100)

Secteur général – Grande puissance

Puissance	5 000 kW	5 000 kW	10 000 kW	30 000 kW	50 000 kW	50 000 kW
Consommation	2 340 000 kWh	3 060 000 kWh	5 760 000 kWh	17 520 000 kWh	23 400 000 kWh	30 600 000 kWh
Tension	25 kV	25 kV	120 kV	120 kV	120 kV	120 kV
Facteur d'utilisation	65 %	85 %	80 %	81 %	65 %	85 %

Villes canadiennes

Montréal, QC	100	100	100	100	100	100
--------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Charlottetown, PE	152	156	164	165	162	165
Edmonton, AB ¹	135	147	148	144	144	156
Halifax, NS	135	142	148	148	143	149
Moncton, NB	127	130	130	130	129	131
Ottawa, ON ²	197	210	215	212	201	214
Regina, SK	119	127	115	114	108	115
St. John's, NL ³	134	143	147	120	116	121
Toronto, ON	201	216	221	220	209	223
Vancouver, BC	95	99	86	86	84	87
Winnipeg, MB	81	82	77	77	76	77

Villes américaines

Boston, MA	305	322	338	338	326	341
Chicago, IL ⁴	171	168	177	148	142	143
Detroit, MI ⁴	148	147	150	150	151	150
Houston, TX ⁴	151	163	155	155	143	158
Miami, FL ⁴	158	166	174	174	168	175
Nashville, TN	158	160	149	140	144	139
New York, NY ⁴	326	340	357	358	349	360
Portland, OR	104	111	107	107	101	108
San Francisco, CA ⁴	221	241	250	251	235	254
Seattle, WA	143	160	159	159	146	162
MOYENNE	160	168	170	167	161	168

1) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation de 250 MWh/an et plus ont été estimées par Hydro-Québec à partir du tarif général applicable.

2) Les factures correspondant aux niveaux types de consommation non admissibles au prix réglementé de la fourniture ont été estimées par Hydro-Québec.

3) Selon les tarifs de Newfoundland and Labrador Hydro pour les clients dont la puissance appelée est de 30 000 kW et plus, et selon les tarifs de Newfoundland Power pour les autres catégories de clients.

4) Les factures ont été estimées par Hydro-Québec et pourraient différer des factures réelles.



Annexe A

Modifications tarifaires

Modifications globales

Modifications par catégories de clients

Modifications tarifaires

Modifications globales

	Avant avril 2004		Entre le 1 ^{er} avril 2004 et le 1 ^{er} avril 2005		Remarque
	Année	%	Date	%	
Entreprises canadiennes					
Hydro-Québec, QC	2004	4,45	1 ^{er} avril 2005	1,2	En 2004 : 3 % au 1 ^{er} janvier 2004 et 1,41 % au 1 ^{er} avril 2004.
Maritime Electric, PE	2003	2,5	—	—	
EPCOR, AB	2004	-2,86	1 ^{er} janvier 2005 1 ^{er} avril 2005	7,35 -3,72	Modifications applicables aux clients dont l'abonnement est assujéti aux tarifs réglementés (consommation égale ou inférieure à 250 MWh/an).
Nova Scotia Power, NS	2002	2,99	1 ^{er} avril 2005	5,3	
Énergie NB, NB	2004	2,5	1 ^{er} avril 2005	3,0	
Hydro Ottawa, ON	2004	n. d.	1 ^{er} avril 2005	n. d.	
SaskPower, SK	2002	4,5	1 ^{er} septembre 2004	5,65	
Newfoundland Power, NL ¹	2003	-0,15	1 ^{er} juillet 2004 1 ^{er} janvier 2005	5,34 -0,50	
Newfoundland and Labrador Hydro, NL ¹	2003	3,9	1 ^{er} juillet 2004	9,6	
Toronto Hydro, ON	2004	1,0	1 ^{er} avril 2005	2,1	Hausse applicable à la composante distribution seulement.
BC Hydro, BC	2004	4,85	—	—	En 2004 : hausse approuvée le 24 novembre 2004, avec effet rétroactif au 1 ^{er} avril 2004.
Manitoba Hydro, MB	2003	-0,72	1 ^{er} août 2004 1 ^{er} avril 2005	5,0 2,24	En 2003 : hausse en vigueur le 31 octobre 2003, avec effet rétroactif au 1 ^{er} avril 2003. Au 1 ^{er} avril 2005 : 2,25 %, exclusion faite des clients non desservis par le réseau de Manitoba Hydro.
Entreprises américaines					
Boston Edison, MA	2003	n. d.	1 ^{er} janvier 2005	n. d.	
Commonwealth Edison, IL	2001	n. d.	—	—	
Detroit Edison, MI	2004	n. d.	24 novembre 2004	4,7	Hausse faisant suite à la décision du 23 novembre 2004 de la Michigan Public Service Commission (cause U-13808).
Reliant Energy, TX	2002	n. d.	—	—	
Florida Power and Light, FL	2002	n. d.	—	—	
Nashville Electric Service, TN	2003	5,4	—	—	
Consolidated Edison, NY	—	s. o.	1 ^{er} avril 2005	6,7	Hausse faisant suite à la décision du 24 mars 2005 de la New York State Public Service Commission (cause 04-E-0572).
Pacific Power and Light, OR	2003	1,1	—	—	
Pacific Gas and Electric, CA	2004	-8,0	n. d.	n. d.	
Seattle City Light, WA	2004	-2,1	—	—	

1) Selon les tarifs de Newfoundland and Labrador Hydro pour les clients dont la puissance appelée est de 30 000 kW et plus, et selon les tarifs de Newfoundland Power pour les autres catégories de clients.

Modifications tarifaires (entre le 1^{er} avril 2004 et le 1^{er} avril 2005)

Modifications par catégories de clients

	Date	Résidentiel %	Général %	Industriel %	Moyenne %
Entreprises canadiennes					
Hydro-Québec, QC	1 ^{er} avril 2005	1,2	1,2	1,2	1,2
Maritime Electric, PE	—	—	—	—	—
EPCOR, AB	1 ^{er} janvier 2005	7,35	10,1 ¹	s. o.	7,35 ³
	1 ^{er} avril 2005	-3,72	3,06 ² -2,73 ¹ -3,23 ²	s. o.	-3,72 ³
Nova Scotia Power, NS	1 ^{er} avril 2005	6,2	3,1	6,2	5,4
Énergie NB, NB	1 ^{er} avril 2005	3,0	3,0	3,0	3,0
Hydro Ottawa, ON	1 ^{er} avril 2005	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.
SaskPower, SK	1 ^{er} septembre 2004	6,34	5,44	4,33	5,65
Newfoundland Power, NL ⁴	1 ^{er} juillet 2004	n. d.	n. d.	n. d.	5,34
	1 ^{er} janvier 2005	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5
Newfoundland and Labrador Hydro, NL ⁴	1 ^{er} juillet 2004	s. o.	s. o.	9,6	9,6
Toronto Hydro, ON	1 ^{er} avril 2005	5,3	2,9 ⁵ 1,1 ⁶ 0,3 ⁷	-0,02 ⁸	2,1
BC Hydro, BC	1 ^{er} avril 2004	4,85	4,85	4,85	4,85
Manitoba Hydro, MB	1 ^{er} août 2004	5,0	5,1	5,0	5,0
	1 ^{er} avril 2005	2,25	2,25 ⁹ 2,26 ¹⁰	2,25	2,25
Entreprises américaines					
Boston Edison, MA	1 ^{er} janvier 2005	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.
Commonwealth Edison, IL	—	—	—	—	—
Detroit Edison, MI	24 novembre 2004	—	n. d.	n. d.	4,7
Reliant Energy, TX	—	—	—	—	—
Florida Power and Light, FL	—	—	—	—	—
Nashville Electric Service, TN	—	—	—	—	—
Consolidated Edison, NY	1 ^{er} avril 2005	n. d.	n. d.	n. d.	6,7
Pacific Power and Light, OR	—	—	—	—	—
Pacific Gas and Electric, CA	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.
Seattle City Light, WA	—	—	—	—	—

1) 50 kVA et moins.

2) Plus de 50 kVA.

3) Modifications applicables aux clients dont l'abonnement est assujéti aux tarifs réglementés (consommation égale ou inférieure à 250 MWh/an).

4) Selon les tarifs de Newfoundland and Labrador Hydro pour les clients dont la puissance appelée est de 30 000 kW et plus, et selon les tarifs de Newfoundland Power pour les autres catégories de clients.

5) Moins de 50 kW.

6) De 50 à 999 kW.

7) De 1 000 à 5 000 kW.

8) Plus de 5 000 kW.

9) Moins de 200 kVA.

10) Plus de 200 kVA (le client transforme lui-même son électricité).

Note : En raison des clauses d'ajustement (voir la liste à l'annexe B), les factures émises par une entreprise d'électricité peuvent avoir varié même si les tarifs de base n'ont pas augmenté.



Annexe B

Tarifs différenciés dans le temps
Clauses d'ajustement

Tarifs différenciés dans le temps

Voici la liste des entreprises qui appliquent une tarification différenciée dans le temps pour divers niveaux de consommation. Aux fins de la présente étude, un prix moyen annuel a été calculé.

Boston Edison, MA	Secteur résidentiel : de 1 000 à 3 000 kWh Secteur général : tous les niveaux
Commonwealth Edison, IL	Tous les niveaux
Consolidated Edison, NY	Tous les niveaux
Detroit Edison, MI	De 500 à 50 000 kW
EPCOR, AB	De 100 à 50 000 kW
Newfoundland Power, NL	De 14 à 10 000 kW
Hydro Ottawa, ON	De 100 à 50 000 kW
Pacific Gas and Electric, CA	Tous les niveaux
Reliant Energy, TX	Tous les niveaux
Seattle City Light, WA	Tous les niveaux
Toronto Hydro, ON	De 100 à 50 000 kW

Clauses d'ajustement

Voici la liste des entreprises qui intègrent dans leur tarification des clauses d'ajustement susceptibles de faire varier le prix de l'électricité sans que les tarifs de base soient modifiés.

Boston Edison, MA	<i>Demand-Side Management Charge Energy Efficiency Charge Pension Adjustment Renewable Energy Charge Standard Offer/Default Service Adjustment</i>
Commonwealth Edison, IL	<i>Renewable Energy Resources and Energy Assistance Charge Franchise Cost Additions Decommissioning Expense Adjustment Clause</i>
Consolidated Edison, NY	<i>System Benefits Charge Market Supply Charge Monthly Adjustment Charge</i>
Detroit Edison, MI	<i>Nuclear Decommissioning Surcharge Power Supply Cost Recovery Clause Securization Bond Charge and Securization Bond Tax Charge Rate Increase Surcharge Regulatory Asset Recovery Surcharge</i>
EPCOR, AB	<i>Franchise Fee Charge</i>
Florida Power and Light, FL	<i>Energy Conservation Cost Recovery Clause Capacity Payment Recovery Clause Fuel Cost and Purchase Power Recovery Clause Environmental Cost Recovery Clause</i>
Maritime Electric, PE	<i>Energy Cost Adjustment Mechanism</i>
Newfoundland and Labrador Hydro, NL	<i>Rate Stabilization Plan Adjustment</i>
Pacific Gas and Electric, CA	<i>Energy Rate Adjustments Rate Reduction Bond Credit Fixed Transition Amount Charge Nuclear Decommissioning Reliability Services Public Purpose Programs Competition Transition Charge</i>
Pacific Power and Light, OR	<i>Deferred Accounting Adjustment Y2K Deferral Adjustment Sale of Centralia Adjustment Rate Mitigation Adjustment SB1149 Adjustment Trail Mountain Mine Closure Surcharge</i>
Reliant Energy, TX	<i>Transition Charge Excess Mitigation Credit System Benefit Fund Charge Fuel Charge Transmission Cost Recovery Factor</i>



Annexe C

Taxes applicables

Secteur résidentiel

Secteur général

Secteur industriel

Taxes applicables au secteur résidentiel

Au 1^{er} avril 2005

	Taxe	%	Applicable
Villes canadiennes			
Montréal, QC	Taxe sur les produits et services (TPS)	7	à la facture de base
	Taxe de vente du Québec	7,5	à la facture de base + TPS
Charlottetown, PE	Taxe sur les produits et services	7	à la facture de base
Edmonton, AB	Taxe sur les produits et services	7	à la facture de base
Halifax, NS	Taxe de vente harmonisée	15	à la facture de base
Moncton, NB	Taxe de vente harmonisée	15	à la facture de base
Ottawa, ON	Taxe sur les produits et services	7	à la facture de base
Regina, SK	Taxe municipale	10	à la facture de base
	Taxe sur les produits et services	7	à la facture de base + taxe municipale
St. John's, NL	Taxe de vente harmonisée	15	à la facture de base
Toronto, ON	Taxe sur les produits et services	7	à la facture de base
Vancouver, BC	<i>Regional Transit Levy</i>	1,90 \$	mensuellement
	Taxe sur les produits et services	7	à la facture de base + <i>Regional Transit Levy</i>
Winnipeg, MB	Taxe de vente provinciale	7	à la facture de base (chauffage autre qu'électrique)
		1,4	à la facture de base (chauffage électrique)
	Taxe municipale	2,5	à la facture de base (chauffage autre qu'électrique)
		0,5	à la facture de base (chauffage électrique)
	Taxe sur les produits et services	7	à la facture de base
Villes américaines			
Boston, MA	Aucune taxe		
Chicago, IL	Taxe d'État	¢/kWh	taxe variant selon la tranche d'énergie
	Taxe municipale	¢/kWh	taxe variant selon la tranche d'énergie
Detroit, MI	Taxe de vente d'État	4	à la facture de base
	<i>City of Detroit Utility Users' Tax</i>	5	à la facture de base
Houston, TX	Taxe municipale	1	à la facture de base
Miami, FL	<i>Gross Receipts Tax</i>	1,0256	à la facture de base
	<i>Franchise Fee (City of Miami)</i>	5,17	à la facture de base + <i>Gross Receipts Tax</i>
	<i>Utility Tax</i>	10	à une portion de la facture de base
Nashville, TN	Aucune taxe		
New York, NY	<i>Commodity Gross Receipts Tax</i>	2,5443	à la fourniture
	<i>Delivery Gross Receipts Tax</i>	4,6914	aux autres composantes
	Taxe de vente	4,125	à la facture de base + <i>Gross Receipts Tax</i>
Portland, OR	<i>Multnomah County Franchise Tax</i>	0,33	à une portion de la facture de base
	<i>City of Portland Franchise Tax</i>	1,5	à une portion de la facture de base
San Francisco, CA	<i>Energy Commission Tax</i>	0,022 ¢	à la consommation d'énergie
	<i>San Francisco Utility Users' Tax</i>	5	à la facture de base
Seattle, WA	<i>State Utility Tax</i>	3,873	taxe comprise dans les tarifs
	<i>Seattle Occupation Tax</i>	6	taxe comprise dans les tarifs

Taxes applicables au secteur général

Au 1^{er} avril 2005

	Taxe	%	Applicable
Villes canadiennes			
Montréal, QC	Taxe sur les produits et services (TPS)	7	à la facture de base (taxe remboursable)
	Taxe de vente du Québec	7,5	à la facture de base + TPS (taxe remboursable ¹)
Charlottetown, PE	Taxe sur les produits et services	7	à la facture de base (taxe remboursable)
Edmonton, AB	Taxe sur les produits et services	7	à la facture de base
Halifax, NS	Taxe de vente harmonisée	15	à la facture de base (taxe remboursable)
Moncton, NB	Taxe de vente harmonisée	15	à la facture de base (taxe remboursable)
Ottawa, ON	Taxe sur les produits et services	7	à la facture de base (taxe remboursable)
Regina, SK	Taxe municipale	10	à la facture de base
	Taxe de vente provinciale	7	à la facture de base + taxe municipale (taxe remboursable ²)
	Taxe sur les produits et services	7	à la facture de base + taxe municipale (taxe remboursable)
St. John's, NL	Taxe de vente harmonisée	15	à la facture de base (taxe remboursable)
Toronto, ON	Taxe sur les produits et services	7	à la facture de base (taxe remboursable)
Vancouver, BC	Taxe de vente provinciale	7	à la facture de base (taxe remboursable)
	Taxe sur les produits et services	7	à la facture de base (taxe remboursable)
Winnipeg, MB	Taxe de vente provinciale	7	à la facture de base
	Taxe municipale	5	à la facture de base (chauffage autre qu'électrique)
	Taxe sur les produits et services	1	à la facture de base (chauffage électrique)
		7	à la facture de base (taxe remboursable)
Villes américaines			
Boston, MA	Taxe de vente d'État	5	à une portion de la facture de base
Chicago, IL	Taxe d'État	¢/kWh	taxe variant selon la tranche d'énergie
	Taxe municipale	¢/kWh	taxe variant selon la tranche d'énergie
Detroit, MI	Taxe de vente d'État	6	à la facture de base
	<i>City of Detroit Utility Users' Tax</i>	5	à la facture de base
Houston, TX	Taxe d'État	6,25	à la facture de base
	Taxe municipale	1	à la facture de base
	Taxe de transit	1	à la facture de base
Miami, FL	<i>Gross Receipts Tax</i>	1,0256	à la facture de base
	<i>Franchise Fee (City of Miami)</i>	5,17	à la facture de base + <i>Gross Receipts Tax</i>
	<i>Utility Tax</i>	10	à une portion de la facture de base
	Taxe de vente d'État	7	à la facture totale, à l'exclusion de la <i>Utility Tax</i>
Nashville, TN	Taxe de vente d'État	7	à la facture de base
New York, NY	<i>Commodity Gross Receipts Tax</i>	2,5443	à la fourniture
	<i>Delivery Gross Receipts Tax</i>	2,5443	aux autres composantes
	Taxe de vente	8,625	à la facture de base + <i>Gross Receipts Tax</i>
Portland, OR	<i>Multnomah County Franchise Tax</i>	0,33	à une portion de la facture de base
	<i>City of Portland Franchise Tax</i>	1,5	à une portion de la facture de base
San Francisco, CA	<i>Energy Commission Tax</i>	0,022 ¢	à la consommation d'énergie
	<i>San Francisco Utility Users' Tax</i>	7,5	à la facture de base
Seattle, WA	<i>State Utility Tax</i>	3,873	taxe comprise dans les tarifs
	<i>Seattle Occupation Tax</i>	6	taxe comprise dans les tarifs

1) Les clients commerciaux dont les revenus sont inférieurs à 6 M\$ ainsi que les clients du secteur manufacturier ont droit à un remboursement de cette taxe.

2) Les clients du secteur manufacturier ont droit à un remboursement partiel de cette taxe en fonction de leurs revenus imposables.

Taxes applicables au secteur industriel

Au 1^{er} avril 2005

	Taxe	%	Applicable
Villes canadiennes			
Montréal, QC	Taxe sur les produits et services (TPS)	7	à la facture de base (taxe remboursable)
	Taxe de vente du Québec	7,5	à la facture de base + TPS (taxe remboursable ¹)
Charlottetown, PE	Taxe sur les produits et services	7	à la facture de base (taxe remboursable)
Edmonton, AB	Taxe sur les produits et services	7	à la facture de base
Halifax, NS	Taxe de vente harmonisée	15	à la facture de base (taxe remboursable)
Moncton, NB	Taxe de vente harmonisée	15	à la facture de base (taxe remboursable)
Ottawa, ON	Taxe sur les produits et services	7	à la facture de base (taxe remboursable)
Regina, SK	Taxe municipale	10	à la facture de base
	Taxe de vente provinciale	7	à la facture de base + taxe municipale (taxe remboursable ²)
	Taxe sur les produits et services	7	à la facture de base + taxe municipale (taxe remboursable)
St. John's, NL	Taxe de vente harmonisée	15	à la facture de base (taxe remboursable)
Toronto, ON	Taxe sur les produits et services	7	à la facture de base (taxe remboursable)
Vancouver, BC	Taxe de vente provinciale	7	à la facture de base (taxe remboursable)
	Taxe sur les produits et services	7	à la facture de base (taxe remboursable)
Winnipeg, MB	Taxe de vente provinciale	7	à la facture de base (industries autres que minière et manufacturière)
		1,4	à la facture de base (industries minière et manufacturière)
	Taxe municipale	5	à la facture de base (chauffage autre qu'électrique)
	Taxe sur les produits et services	1	à la facture de base (chauffage électrique)
		7	à la facture de base (taxe remboursable)
Villes américaines			
Boston, MA	Taxe de vente d'État	5	à une portion de la facture de base
Chicago, IL	Taxe d'État	¢/kWh	taxe variant selon la tranche d'énergie
	Taxe municipale	¢/kWh	taxe variant selon la tranche d'énergie
Detroit, MI	Taxe de vente d'État	6	à la facture de base
	<i>City of Detroit Utility Users' Tax</i>	5	à la facture de base
Houston, TX	Taxe d'État	6,25	à la facture de base
	Taxe municipale	1	à la facture de base
	Taxe de transit	1	à la facture de base
Miami, FL	<i>Gross Receipts Tax</i>	1,0256	à la facture de base
	<i>Franchise Fee (City of Miami)</i>	5,17	à la facture de base + <i>Gross Receipts Tax</i>
	<i>Utility Tax</i>	10	à une portion de la facture de base
	Taxe de vente d'État	7	à la facture totale, à l'exclusion de la <i>Utility Tax</i>
Nashville, TN	Taxe de vente d'État	1,5	à la facture de base (entreprises autres que manufacturières)
New York, NY	<i>Commodity Gross Receipts Tax</i>	2,5443	à la fourniture
	<i>Delivery Gross Receipts Tax</i>	2,5443	aux autres composantes
	Taxe de vente	8,625	à la facture de base + <i>Gross Receipts Tax</i>
Portland, OR	<i>Multnomah County Franchise Tax</i>	0,33	à une portion de la facture de base
	<i>City of Portland Franchise Tax</i>	1,5	à une portion de la facture de base
San Francisco, CA	<i>Energy Commission Tax</i>	0,022 ¢	à la consommation d'énergie
	<i>San Francisco Utility Users' Tax</i>	7,5	à la facture de base
Seattle, WA	<i>State Utility Tax</i>	3,873	taxe comprise dans les tarifs
	<i>Seattle Occupation Tax</i>	6	taxe comprise dans les tarifs

1) Les clients commerciaux dont les revenus sont inférieurs à 6 M\$ ainsi que les clients du secteur manufacturier ont droit à un remboursement de cette taxe.

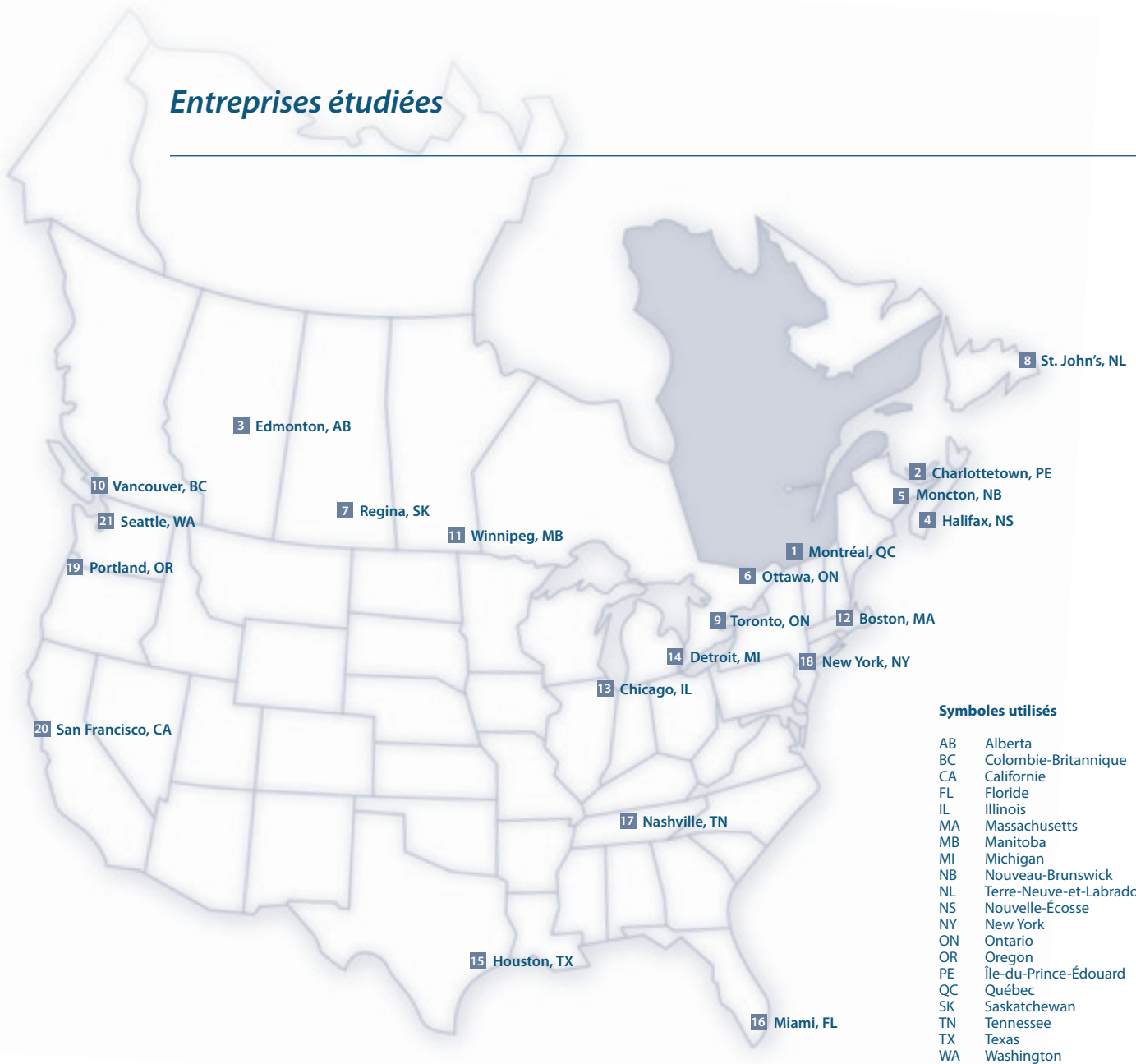
2) Les clients du secteur manufacturier ont droit à un remboursement partiel de cette taxe en fonction de leurs revenus imposables.



Annexe D

Entreprises étudiées

Entreprises étudiées



Entreprises canadiennes

- 1- Hydro-Québec
- 2- Maritime Electric
- 3- EPCOR
- 4- Nova Scotia Power
- 5- Énergie NB
- 6- Hydro Ottawa
- 7- SaskPower
- 8- Newfoundland and Labrador Hydro
(clients dont la puissance appelée est de 30 000 kW et plus)
Newfoundland Power
(autres catégories de clients)
- 9- Toronto Hydro
- 10- BC Hydro
- 11- Manitoba Hydro

Entreprises américaines

- 12- Boston Edison
- 13- Commonwealth Edison
- 14- Detroit Edison
- 15- Reliant Energy
- 16- Florida Power and Light
- 17- Nashville Electric Service
- 18- Consolidated Edison
- 19- Pacific Power and Light
- 20- Pacific Gas and Electric
- 21- Seattle City Light

Entreprises canadiennes

Hydro-Québec

Montréal, Québec

Hydro-Québec est l'une des plus grandes entreprises d'électricité en Amérique du Nord avec un parc de production d'une puissance installée de 33 892 MW, dont 93 % sont d'origine hydraulique. Elle compte plus de 3,7 millions d'abonnements résidentiels, commerciaux, institutionnels et industriels à l'échelle du Québec et livre de l'électricité à neuf réseaux municipaux ainsi qu'à une coopérative régionale. Elle réalise également des transactions avec de nombreuses entreprises d'électricité du nord-est des États-Unis, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

La *Loi sur la Régie de l'énergie* établit à 165 TWh le volume annuel maximal d'électricité patrimoniale qu'Hydro-Québec Production doit fournir à Hydro-Québec Distribution au coût moyen de 2,79 ¢ le kilowattheure. Au-delà de ce volume, que l'entreprise prévoit dépasser en 2005, les besoins doivent être comblés par appels d'offres. De plus, à la demande d'Hydro-Québec Distribution, la Régie de l'énergie a approuvé une hausse de tarifs de 1,2 %, qui a pris effet le 1^{er} avril 2005.

Maritime Electric

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard

Maritime Electric est le principal fournisseur d'électricité de l'Île-du-Prince-Édouard, avec environ 66 000 clients. Comme elle exploite ses deux centrales d'une puissance totale de 103 MW uniquement à des fins de réserve, elle achète la majorité de son électricité auprès d'Énergie NB.

En décembre 2003, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a revu la réglementation des prix de l'électricité. Auparavant, les tarifs de Maritime Electric devaient s'aligner sur ceux d'Énergie NB, avec un écart maximal de 10 %. Depuis le 1^{er} janvier 2004, Maritime Electric doit soumettre toute demande de hausse tarifaire à la Island Regulatory & Appeals Commission.

EPCOR

Edmonton, Alberta

Filiale d'EPCOR Utilities Inc., EPCOR Generation possède un parc de production totalisant près de 2 400 MW, qui est réparti dans trois provinces et un État américain. EPCOR Energy vend quant à elle de l'électricité à quelque 283 000 clients concentrés à Edmonton, dont les abonnements sont assujettis aux tarifs réglementés.

Le 1^{er} janvier 2001, la libre concurrence a été instaurée pour l'ensemble des clients du marché de détail. Afin de limiter l'impact de la fluctuation du prix de l'énergie, les clients dont la consommation annuelle est égale ou inférieure à 250 000 kWh peuvent continuer de profiter des tarifs réglementés par l'Alberta Energy and Utilities Board (EUB). De plus, le gouvernement albertain a décidé de prolonger de cinq années l'admissibilité à ces tarifs, qui devait prendre fin en juin 2006.

Nova Scotia Power

Halifax, Nouvelle-Écosse

Nova Scotia Power est le principal fournisseur d'électricité de la Nouvelle-Écosse. Elle comble la majeure partie des besoins de la province en matière de production, de transport et de distribution d'électricité. Elle fournit de l'électricité à 460 000 clients. La puissance installée de son parc de production totalise près de 2 300 MW.

En mai 2005, le Nova Scotia Utility and Review Board a approuvé un tarif donnant libre accès au réseau de transport de Nova Scotia Power (*open access transmission tariff*). Ce tarif entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2005. Les tiers qui y souscriront bénéficieront d'un accès non discriminatoire au réseau de transport de l'entreprise, conformément à la politique énergétique de la province.

Énergie NB

Moncton, Nouveau-Brunswick

Énergie NB dispose d'une capacité nette de production de 3 770 MW. En plus de vendre de l'électricité aux réseaux municipaux de la province, qui regroupent près de 42 000 clients, Énergie NB dessert directement plus de 321 000 clients.

Le marché de l'électricité du Nouveau-Brunswick est partiellement ouvert à la concurrence depuis le 1^{er} octobre 2004. Les gros clients industriels et trois entreprises municipales de distribution d'électricité ont maintenant le libre choix de leur fournisseur. Par contre, les autres clients du marché de détail continuent à être desservis par Énergie NB.

SaskPower

Regina, Saskatchewan

SaskPower alimente directement plus de 439 000 clients, mais vend également de l'électricité en gros aux réseaux municipaux de la Saskatchewan. L'entreprise exploite quinze centrales d'une puissance installée nette de 3 056 MW. Plus de la moitié de l'électricité qu'elle produit (54 %) provient de ses centrales thermiques au charbon.

Le 24 mars 2004, le gouvernement de la Saskatchewan a déposé un projet de loi visant à modifier la *Power Corporation Act*, qui définit le rôle de SaskPower. Les changements proposés consistent à redéfinir les activités de transport et de distribution, à encourager la mise à niveau des systèmes électriques et à permettre à SaskPower de participer à une organisation régionale intégrée.

Newfoundland and Labrador Hydro (clients dont la puissance appelée est de 30 000 kW et plus)
Newfoundland Power (autres catégories de clients)

St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador

Newfoundland Power dessert environ 225 000 clients. Comme elle n'exploite que de petites centrales dont la puissance installée totale est de 145,5 MW, elle achète 90 % de son électricité auprès de Newfoundland and Labrador Hydro. Cette dernière

exploite un parc de production d'une puissance installée de 7 289 MW, ainsi qu'un réseau de transport, qui dessert l'ensemble de la province. De plus, Newfoundland and Labrador Hydro alimente le Labrador, les régions éloignées, de même que les gros consommateurs d'électricité.

En août 1998, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a entrepris la révision de sa politique énergétique. Un rapport d'étude présentant diverses options quant à la nouvelle structure de l'industrie de l'électricité a été déposé en mars 2002 et a fait l'objet de consultations publiques.

Toronto Hydro Hydro Ottawa

*Toronto, Ontario
Ottawa, Ontario*

Hydro Ottawa dessert plus de 275 000 clients dans la région métropolitaine d'Ottawa et Toronto Hydro, environ 670 000 clients dans la ville de Toronto. Ontario Power Generation, dont les centrales en service totalisent près de 22 780 MW, comble la majeure partie des besoins en électricité de la province.

Depuis le 1^{er} avril 2005, le prix réglementé de la fourniture est de 5,0 ¢/kWh pour les 750 premiers kWh par mois et de 5,8 ¢/kWh pour le reste de l'énergie consommée. À compter du 1^{er} novembre 2005, le seuil de la première tranche (750 kWh) applicable aux clients résidentiels sera revu deux fois au cours de l'année : il passera à 1 000 kWh entre le 1^{er} novembre et le 30 avril, et à 600 kWh entre le 1^{er} mai et le 31 octobre.

BC Hydro

Vancouver, Colombie-Britannique

BC Hydro exploite un parc de production de près de 11 500 MW, dont plus de 90 % sont d'origine hydraulique. La société d'État produit, transporte et distribue de l'électricité sur un territoire comptant environ 1,6 million de clients, soit 94 % de la population de la Colombie-Britannique.

En décembre 2003, BC Hydro a déposé auprès de la British Columbia Utilities Commission (BCUC) une demande prévoyant deux hausses tarifaires : une première hausse de 7,23 % au 1^{er} avril 2004, qui a été accordée provisoirement, et une seconde hausse de 1,67 % au 1^{er} avril 2005. En mars 2005, l'entreprise a modifié sa requête et proposé une augmentation globale de 8,9 % pour le 1^{er} avril 2004. Après examen, la BCUC a approuvé une majoration de 4,85 % avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2004. De plus, le 10 mars 2005, BC Hydro a demandé à la BCUC l'autorisation d'appliquer, à compter du 1^{er} avril 2006, un tarif à deux tranches progressives (*stepped rate*) destiné aux grands clients industriels. Le prix de la deuxième tranche reflètera le niveau des coûts d'approvisionnement à long terme.

Manitoba Hydro

Winnipeg, Manitoba

Manitoba Hydro dessert près de 506 000 clients répartis dans toute la province. La quasi-totalité de l'électricité qu'elle produit et distribue provient de ses quatorze centrales hydroélectriques, d'une puissance totale de près de 5 500 MW.

Le marché de gros de l'électricité est ouvert à la concurrence depuis 1997. Le 27 septembre 2001, Manitoba Hydro est devenue membre du Midwest ISO, une organisation de transport régionale. Toutefois, aucun processus formel d'ouverture du marché de détail n'a encore été mis en place.

Entreprises américaines

Boston Edison

Boston, Massachusetts

Boston Edison, une filiale de NStar, dessert près de 1,1 million de clients résidentiels et commerciaux à Boston ainsi que dans l'est du Massachusetts. Ayant cédé ses derniers actifs de production en juillet 1999, l'entreprise s'approvisionne entièrement auprès d'autres fournisseurs et concentre ses activités dans les secteurs du transport et de la distribution de l'électricité.

Depuis le 1^{er} mars 2005, Boston Edison applique des tarifs par défaut (*default service*) aux clients qui ont choisi de ne pas se tourner vers des concurrents. Ces tarifs sont rajustés tous les six mois, et tous les trois mois, dans le cas des grands clients industriels. Ils sont établis de façon à refléter le prix moyen de l'électricité sur le marché.

Commonwealth Edison (ComEd)

Chicago, Illinois

Depuis qu'elle a vendu ses actifs de production, ComEd achète, transporte et distribue de l'électricité sur les marchés de gros et de détail. Sur le marché de détail, elle dessert plus de 3,7 millions de clients du nord de l'État, soit environ 70 % de la population.

Depuis le 1^{er} mai 2002, ce marché est complètement ouvert aux clients résidentiels, commerciaux et industriels. Tel que le prescrit la loi sur la restructuration du marché de l'électricité adoptée en 1997, les clients résidentiels bénéficient d'une baisse des tarifs de base de 20 % et d'un gel des tarifs, qui prendra fin en janvier 2007.

Detroit Edison

Detroit, Michigan

Detroit Edison exploite un parc de production qui totalise une puissance installée de près de 11 000 MW. Elle dessert 2,1 millions de clients du sud-est de l'État du Michigan, sur un territoire de près de 20 000 km² (7 600 mi²).

Conformément à la loi sur la restructuration de l'industrie de l'électricité adoptée en juillet 2000, tous les clients du marché de détail du Michigan peuvent choisir leur fournisseur depuis le 1^{er} janvier 2002. Les tarifs applicables aux clients résidentiels sont gelés jusqu'au 1^{er} janvier 2006. Le gel des tarifs visant les gros consommateurs commerciaux et industriels s'est terminé en décembre 2003, alors que celui visant les clients de petite puissance a été prolongé jusqu'à la fin de 2004.

Reliant Energy

Houston, Texas

Reliant Energy HL&P dessert plus de 1,9 million de clients à l'échelle du Texas, alors qu'auparavant, son territoire englobait uniquement Houston et ses environs. L'entreprise concentre ses activités dans les secteurs du transport et de la distribution de l'électricité.

Le marché de détail est ouvert à la libre concurrence dans six régions de l'État. Toutefois, la Public Utility Commission of Texas (PUCT) poursuit sa mission en réglementant la distribution.

Florida Power and Light (FPL)

Miami, Floride

Grâce à son vaste réseau de transport et de distribution qui s'étend sur plus de 111 000 km (69 000 mi), Florida Power and Light alimente près de 4,2 millions de clients. Elle exploite un parc de production d'une puissance installée de 19 056 MW.

Malgré les recommandations de la Energy 2020 Study Commission concernant l'ouverture du marché de gros en Floride, l'État ne semble toujours pas prêt à instaurer la libre concurrence.

Nashville Electric Service

Nashville, Tennessee

Nashville Electric Service distribue l'électricité qu'elle achète auprès de la Tennessee Valley Authority (TVA) à plus de 332 000 clients du centre du Tennessee.

La TVA exploite un parc de production d'environ 33 000 MW et alimente 158 réseaux municipaux ainsi qu'une soixantaine de gros clients industriels et fédéraux.

Pour le moment, le Tennessee ne prévoit aucune restructuration du marché de l'électricité. D'ailleurs, l'État est majoritairement desservi par la TVA qui, en tant qu'entité fédérale, n'est pas soumise à la réglementation de la Tennessee Regulatory Authority.

Consolidated Edison (ConEd)

New York, New York

ConEd dessert plus de 3,1 millions de clients sur un territoire de 1 709 km² (660 mi²), englobant la ville de New York et le comté de Westchester. Elle exploite le plus grand réseau souterrain au monde, qui représente 72 % de son réseau de distribution. La puissance installée totale de ses centrales est de 630 MW.

La New York State Public Service Commission a autorisé ConEd à appliquer une hausse tarifaire de 6,7 % au 1^{er} avril 2005, soit la première depuis la déréglementation des marchés il y a dix ans. Les tarifs continuent toutefois d'être rajustés mensuellement (clauses d'ajustement) de façon à refléter le prix de l'électricité sur le marché.

Pacific Power and Light

Portland, Oregon

Pacific Power and Light dessert plus de 790 000 clients répartis dans les États de la Californie, de l'Oregon, de Washington et du Wyoming. La société mère PacifiCorp exploite un parc de production d'une puissance installée totale de 8 400 MW.

Le 1^{er} mars 2002, le gouvernement de l'Oregon a ouvert son marché de détail aux gros clients commerciaux et industriels. Pour leur part, les clients résidentiels et les petits clients commerciaux ont un accès plus restreint au marché de détail, mais peuvent profiter d'un portefeuille d'options comprenant des tarifs basés sur les prix du marché, réglementés ou applicables à l'énergie verte.

Pacific Gas and Electric (PG&E)

San Francisco, Californie

PG&E compte au-delà de 5 millions d'abonnements. Elle concentre ses activités dans les secteurs du transport et de la distribution de l'énergie.

Le 26 mars 2004, PG&E a démontré aux autorités américaines qu'elle avait atteint les objectifs prévus dans son plan de restructuration. Elle n'est donc plus sous la protection de la loi sur les faillites.

Pour contrer la volatilité des prix, la Californie a adopté en 2001 des mesures d'urgence. Ces mesures lui ont permis de réinstaurer l'autorité réglementaire au chapitre des coûts de production et de confier la responsabilité des achats d'énergie au California Department of Water and Resources. Depuis le 1^{er} janvier 2003, PG&E est de nouveau autorisée à acheter de l'énergie et à approvisionner directement ses clients.

Seattle City Light

Seattle, Washington

Seattle City Light alimente plus de 365 000 clients. L'entreprise exploite un parc de production de près de 2 000 MW. Elle achète aussi de l'énergie en grande partie auprès de la Bonneville Power Administration.

Aucune activité de restructuration ni d'ouverture du marché de détail n'a été planifiée à ce jour. La Washington Utility Commission (WUTC) s'oppose au plan de restructuration du marché de l'énergie proposé par le Federal Energy Regulation System. Selon la WUTC, ce plan ne serait pas favorable aux clients de l'État de Washington.

- Sources :
1. Rapports annuels 2004 et sites Internet des entreprises canadiennes et américaines participantes.
 2. Site Internet de la U. S. Energy Information Administration.

Réalisé par la direction principale – Communications pour
la direction – Affaires réglementaires et tarifaires

Dépôt légal – 4^e trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-45448-0

Pour tout renseignement additionnel, veuillez communiquer
avec la direction – Affaires réglementaires et tarifaires
d'Hydro-Québec aux numéros suivants :

Téléphone : (514) 289-2211, poste 3828
Télécopieur : (514) 289-5622

This publication is also available in English.

2004G792F1M 

